

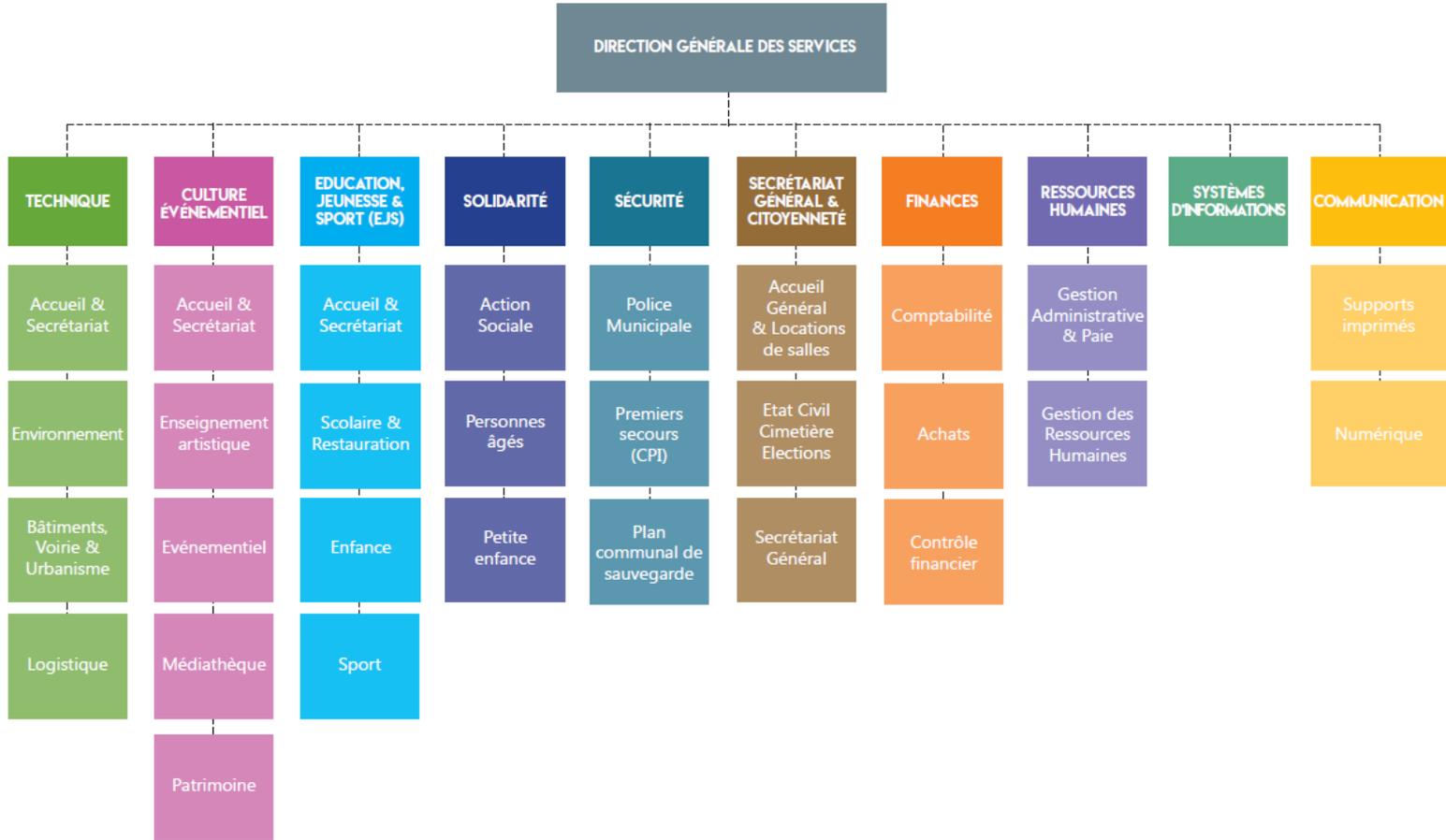


**PANORAMA DES SERVICES
RENDUS EN 2024
PAR LA COMMUNE DE SAINT-LEU D'ESSERENT**

**Annexe au Rapport d'Orientation Budgétaire
Conseil municipal du 25 février 2025**

Table des matières

1	Le Pôle Technique et Urbanisme	5
2	Le Pôle Culture et Événementiel	10
3	Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sport	16
4	Le Pôle Solidarité	23
5	Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté	30
6	Le Pôle Sécurité	34
7	Le Pôle Finances.....	39
8	Le Pôle Ressources Humaines	43
9	Le Pôle Communication	49
10	Le service des Systèmes d'Information (SI)	54



PÔLE TECHNIQUE

26 bâtiments communaux	22 ha d'espaces verts
23 km de voirie et 25 km de chemins ruraux	4450 m ² de massifs fleuris
20 nouveaux arbres plantés	4 sites gérés en éco-pâturage

PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE & SPORT

463 élèves sur 3 écoles	51 000 repas servis en 2024
2 associations de parents d'élèves	396 enfants à la restauration scolaire
286 enfants au périscolaire	60% de produits de qualité et durables
234 enfants au centre de loisirs	22 associations sportives
25 jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)	2614 adhérents

PÔLE SÉCURITÉ

157 verbalisations de véhicules	1308 rédactions de mains courantes
102 contrôles routiers, de vitesse	370 surveillances aux abords des établissements scolaires

PÔLE SOLIDARITÉ

3674 contacts avec le service social	19 228 € d'aides alimentaires et financières distribuées
419 contacts pour les activités seniors	1286 demandes de logement pour Saint Leu
88% taux d'occupation à la Résidence du Parc	150 personnes à la Fête des Bébés
40 enfants accueillis à la halte-jeux	82% taux de fréquentation à la halte-jeux
25 assistantes maternelles participant aux ateliers du Relais Petite Enfance	

PÔLE FINANCES

3223 mandats (paiements aux fournisseurs et aux tiers)	4775 titres (encaissements de recettes par la commune)
16,53 j. délai moyen de paiement de la commune (délai légal de 30j)	59% recettes des familles perçues par prélèvement (40% par virement et 1% par chèque)

SERVICE INFORMATIQUE

230 interventions sur l'ensemble des services	20 logiciels métiers
8 postes reconditionnés changés	

PÔLE CULTURE & ÉVÉNEMENTIEL

374 élèves à l'École des Arts	12 754 de fonds livres à la médiathèque
681 usagers à la médiathèque	29 jeux à la médiathèque

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & CITOYENNETÉ

4254 appels téléphoniques	4490 visites à l'accueil de la mairie
469 demandes d'actes d'État civil	140 inscriptions électorales
317 créations de cartes de Base de Loisirs	157 demandes de location de salles dont 58 validées

PÔLE COMMUNICATION

4297 abonnés à la page Facebook de la ville	120 000 visiteurs uniques sur le site de la ville
+14% d'abonnés au compte Instagram	88 visuels réalisés pour les événements

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

485 contrats et arrêtés établis	90 demandes de stages traitées
415 demandes d'emploi traitées	97,79 effectif (équivalent temps-plein) au service des administrés

1 Le Pôle Technique et Urbanisme

Présentation

Le Pôle Technique est chargé d'assurer la propreté de la ville, l'entretien des bâtiments municipaux, des écoles, du patrimoine, des parcs, jardins et voiries. Il contribue également à la préparation matérielle des événements et animations.

Le service Urbanisme, rattaché au Pôle Technique, garantit la conformité des travaux et fournit, sur demande écrite, des informations cadastrales. Il intervient également dans l'organisation et l'aménagement des espaces urbains, en assurant le suivi des dossiers de rétrocession de voirie, des projets urbains et en apportant un appui technique sur des sujets fonciers variés

Les enjeux en 2024

Le Pôle Technique s'inscrit dans une dynamique de valorisation du potentiel communal, en entretenant les espaces verts, les voiries et les infrastructures, tout en participant activement à la modernisation des bâtiments publics.

À travers la politique d'urbanisme, le service contribue à offrir aux Lupoviens un cadre de vie agréable et harmonieux. Cela passe par des actions telles que la délivrance de certificats de travaux pour l'amélioration de l'habitat, la construction de nouveaux logements et la préservation de l'équilibre entre les espaces de vie et la nature.

En 2024, le Pôle Technique a été mobilisé sur plusieurs grands projets structurants pour la commune:

- Réhabilitation de la rue d'Hardillière : finalisation des travaux.
- Rénovation de la Maison de la Petite Enfance : transformation complète du bâtiment pour lui donner une seconde vie.
- Développement du quartier des Trois Étangs : poursuite des constructions.
- Extension du cœur de ville : lancement du projet Jean Macé.

Equipe

33 agents dont :

- **1** directeur de pôle ;
- **1** secrétaire du pôle ;
- **2** responsables de services ;
- **12** agents qui interviennent pour la mise en valeur des espaces publics de la ville ;
- **11** agents en charge du nettoyage des bâtiments dont une référente ;
- **5** agents techniques qui agissent pour la sauvegarde du bon état d'usage des bâtiments, de la voirie et de la logistique ;
- **1** agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme et d'occupations des sols ;

+ 20 agents du chantier d'insertion en soutien transversal ;

Le directeur pilote les **3 services** accompagné du secrétariat :

- Espaces verts et environnement
- Bâtiments, Voirie et Logistique
- Urbanisme

Il fait l'interface avec le chantier d'insertion, structure associative qui permet de revaloriser des personnes avec un soutien à la collectivité pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

En 2024, les équipes se sont mobilisées autour de chantiers marquants :

➤ **Améliorer le cadre de vie des Lupoviciens : voirie et mobilité**

- Poursuite de l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la sécurité de la rue d'Hardillière.
- Réfection des trottoirs et amélioration de la circulation piétonne et PMR.
- Travaux de réfection de la voirie (réseaux et chaussée) sur l'ensemble de la rue d'Hardillière, depuis l'entrée de ville jusqu'au carrefour des rues des Forges et Christine.
- Mise en place des sens de circulation et des places de stationnement pour les boucles urbaines des quartiers 8-Mai, Jeu d'Arc et Bleuets.
- Rafraîchissement des marquages des places bleues pour le stationnement réglementé.
- 117 interventions diverses de voirie (signalétique, mise en sécurité).
- 55 interventions d'urgence sur les réseaux gérés par l'ACSO.
- 142 déclarations d'intention de commencement de travaux instruites.
- Mobilité douce : installation en cœur de ville de 11 arceaux pour les vélos réalisée par l'ACSO comme suit avec une seconde campagne d'installation prévue en 2025 :
 - Médiathèque : 3
 - Coulée verte : 1
 - Accueil de loisirs Jules Ferry : 2
 - Ecole maternelle Jean Macé : 2
 - Ecole maternelle Jean-Baptiste Clément : 2
 - Cimetière : 1

➤ **Favoriser une écologie durable et responsable**

Entretien et embellissement des espaces naturels

- Extension de l'éco-pâturage aux espaces verts des écoles Jean-Baptiste Clément, en complément des sites déjà concernés (centre de loisirs, jardin partagé du Clos de la Venderie, partie haute du complexe P. Grousset).
- Plantation de 20 nouveaux arbres sur plusieurs sites :
 - Avenue Jules Ferry
 - Centre de loisirs
 - Clos Ragait
 - Parc de la Garenne
 - Complexe Grousset
 - Place du Jeu d'Arc
 - Cimetière
- Réhabilitation des mares au parc de la Garenne (secteur Fabre d'Églantine et face aux péniches).
- Entretien et taille des arbres de la prairie de l'Orée du Lac, avec poursuite de la prise en charge des massifs.
- Réutilisation des bulbes des potées fleuries pour le replantage sur les espaces verts situés le long de la voie ferrée, avenue Jules Ferry.
- Déboisement et entretien de la noue le long de la RD92 vers Petit Thérain.
- Dégagement du chemin de promenade derrière Point P.
- Nettoyage des berges du chemin de la Litière et de la plateforme du parc de la Garenne.
- Reprise des espaces enherbés rue de la Carrière à Petit Thérain.
- Entretien des chemins pour favoriser l'accessibilité des piétons et cyclistes (chemin du bois Saint-Michel).

- Taille sanitaire et de sauvegarde des arbres en plusieurs sites (résidence autonomie, abbatiale, parc de la mairie, Jeu d'Arc).
- Abattage préventif d'arbres à risque (parc de la mairie, parc de la Garenne, rue de l'Hardillière, chemin des Carrières).
- Poursuite de l'engazonnement et du verdissement du cimetière.
- Fermeture du bunker

Valorisation et recyclage des ressources locales

- Création de boîtes à livres.
- Fabrication de décorations en bois (coupes, manettes, personnages...) pour le Salon des Jeux.
- Conception de décorations saisonnières (Halloween, Noël) en privilégiant les matériaux réutilisés et les ressources végétales locales.
- Nouvelles plantations et réhabilitation de massifs :
 - o Cimetière
 - o Massif rue Salvador Allende (sortie de ville)
 - o Rue Marcel Philippe

➤ **Moderniser et entretenir les infrastructures**

Dans les écoles

- Remplacement des fenêtres du 1^{er} étage de l'école élémentaire Raymonde Carbon.
- Multiples interventions pour la sécurisation des bâtiments (traitement des nids de guêpes).
- Rafrâichissement des bancs des cours d'école.

Dans les équipements sportifs

- Entretien du terrain de football à Pascal Grousset, après la levée définitive des réserves.

Dans les espaces culturels

- Médiathèque : Etudes pour l'aménagement des bureaux.
- École des arts : rafraîchissement de la cage d'escalier, réalisé en partenariat avec le chantier d'insertion « Un château pour l'emploi » (juin 2024).

Dans les services à la population

- Aménagement d'une salle d'armes et d'une salle vidéo pour la police municipale.

Dans les bâtiments municipaux, un entretien significatif a été opéré

- 1061 interventions réalisées (maintenance curative des infrastructures) dans l'ensemble des bâtiments communaux ;

➤ **Faciliter l'accès à un habitat de qualité**

Le service urbanisme accompagne habitants et entreprises dans leurs démarches, facilitant ainsi l'accès à un habitat de qualité. Il assure le suivi des projets de rénovation des façades et clôtures, en veillant notamment aux ravalements et aux enduits, tout en sensibilisant les propriétaires à l'entretien des accès aux trottoirs, comme la taille des haies. En 2024, ce travail s'est traduit par l'instruction de 273 dossiers d'urbanisme, l'accueil de 350 demandeurs et la réalisation de 14 visites de conformité.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Dans un souci d'amélioration de notre cadre de vie, la commune a lancé la révision du Plan Local d'urbanisme avec le lauréat de l'appel d'offre « le cabinet d'urbanisme espace'urba ».

La commune a délibéré le 17 décembre 2024, la 3^{ème} modification du PLU

➤ **Donner une nouvelle vie aux bâtiments existants**

Réhabilitation de la Maison Petite Enfance

Réhabilitation complète d'une ancienne maison de maître utilisée un temps comme siège de l'intercommunalité puis par l'Office de Tourisme en un lieu dédié à la petite enfance.

Après l'ouverture d'une micro-crèche privée le 6 janvier 2025, la Maison de la Petite Enfance accueillera fin février les services municipaux déjà existants que sont la halte-jeux et le relais petite enfance.

➤ **Donner un souffle au centre-ville et améliorer la vie des élèves**

Le Projet Jean Macé :

- Construction de 80 logements collectifs, 4 cellules commerciales et une coque vide destinée à la restauration scolaire pour les enfants de l'école maternelle Jean Macé et ceux de l'élémentaire Raymonde Carbon.
- Création de 160 places de stationnement en sous-sol.
- Localisation : 2 avenue Jules Ferry et 9 impasse du Chemin de Fer (surface totale : 5 744 m²).
- Permis de construire délivré en décembre 2024, commencement des travaux prévu début 2025 pour une livraison en décembre 2026.

Indicateurs quantitatifs

1061 interventions tous corps d'état réalisées en 2024, dont 75 % par le service Bâtiments et Entretien.

26 bâtiments municipaux gérés

23 kms de voirie et **25** kms de chemins vicinaux entretenus

4 450 m² de massifs fleuris principalement par des arbustes et vivaces, qui nécessitent des tailles spécifiques et du désherbage. Le service « espaces verts » entretient également les haies et fleurit les jardinières et potées de la ville.

22 hectares d'espaces verts dont 12 hectares pour le Parc de la Garenne, avec gestion différenciée d'une partie du domaine.

273 dossiers d'urbanisme, 350 demandeurs accueillis et 14 visites de conformités réalisées.

Ventilation des dossiers d'urbanisme

Types d'autorisations	2022	2023	2024
Déclarations d'intention d'aliéner	80	58	74
Certificats d'urbanisme	90	117	102
Déclarations préalables de travaux	83	72	74

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le 28/02/2025



ID : 060-216005777-20250225-DEL20250207-DE

Demande d'enseigne			1
Autorisation de travaux	6	7	4
Permis de démolir	0	1	2
Permis d'aménager	2	4	4
Permis de construire	16	17	12
Total	283	276	273

2 Le Pôle Culture et Événementiel

Présentation

Le Pôle Culture – Événementiel assure la programmation culturelle, patrimoniale et événementielle de la ville tout au long de l'année. Il propose également des cours artistiques dans divers domaines et favorise l'accès à la culture grâce à la médiathèque. En parallèle, il met en valeur le patrimoine local à travers des actions de promotion et de sensibilisation.

Les enjeux 2024

Redonner à la culture ses lettres de noblesse en tant que source de divertissement et de découverte. L'enjeu pour 2024 : associer culture et détente. « Passer un bon moment » tout en explorant de nouvelles cultures, parfois éloignées de notre quotidien, et pourtant riches d'enseignements. Pour y parvenir, le Pôle Culture a renforcé ses actions au sein de ses différents services en favorisant le lien social et la découverte ludique. L'objectif ? Éveiller la curiosité culturelle de chacun, dans une approche accessible et conviviale.

Equipe

15 agents dont :

- **1** directrice de Pôle
- **9** professeurs de musique, peinture et théâtre ; **1** intervenante arts plastiques
- **1** responsable administrative du Pôle
- **1** responsable de la médiathèque
- **1** chargé du patrimoine
- **1** responsable de l'événementiel (*recrutement en cours*)

4 services :

- Ecole des Arts (musique, théâtre, arts plastique, danse)
- Évènementiel
- Médiathèque
- Patrimoine

En 2024, les équipes se sont mobilisées autour de chantiers marquants :

Deux maîtres mots ont animé la programmation des services du Pôle Culture sur l'année 2024 : **le partage et le divertissement.**

➤ **Le service Événementiel**

Faciliter l'accès à l'art et à la culture pour tous passe par la rencontre entre disciplines. La transversalité est essentielle : on découvre mieux en partageant, en créant du lien, en expérimentant de nouvelles approches de manière ludique et immersive.

C'est dans cet esprit que le service Événementiel a développé de nouveaux formats d'événements :

- Un spectacle de danse moderne transformé en une performance autour du corps dans l'Abbatiale, marquant la clôture des Olympiades Culturelles.
- La découverte du patrimoine fluvial revisitée sous forme d'une chasse au trésor sur le thème des pirates lors de la Fête de la Rivière.

- La Fête de la Musique, où musiciens et sportifs ont partagé la scène pour une rencontre inédite.
- Le Salon des Jeux, un espace d'échange et de découverte des cultures ludiques, mêlant jeu de rôle, jeux de plateau, escape game et jeux vidéo.

➤ **L'École des Arts**

Le partage des connaissances et la transmission des savoirs sont les piliers de notre École des Arts. Dès le plus jeune âge, les enfants scolarisés sur notre territoire sont sensibilisés à la musique et à l'écoute grâce à l'intervention d'un professeur en milieu scolaire. De la maternelle à l'école élémentaire, tous bénéficient ainsi d'une première approche musicale.

Au sein de l'école de musique, la classe d'éveil musical constitue le premier niveau d'apprentissage. Elle sensibilise les élèves à une pratique d'acquisition des savoirs. Cette classe d'éveil est le liant entre l'apprentissage collectif acquis en cycle d'intervention musicale et les apprentissages individuels et collectifs proposés dans une école de musique.

L'enjeu 2024 étant le partage et le divertissement pour l'intégralité du Pôle culture, l'École des arts, a proposé de nombreuses nouvelles transversalités :

Les concerts de fin d'année sont désormais des rendez-vous d'ensembles collectifs où toutes les disciplines sont amenées à concerner ensemble de manière conviviale (théâtre, peinture, musique...) Un fil conducteur annuel relie l'ensemble des disciplines de notre École des Arts. Cette année, un hommage à Saint Exupéry a été rendu : théâtre, musique et arts plastiques ont partagé la scène, ont fusionné pour créer une porte ouverte où le maître mot est la découverte de nouvelles disciplines par le lien avec l'autre.

Un projet musical collaboratif a vu le jour avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les jeunes élus ont écrit les paroles de l'identité sonore de la ville, interprétées lors de l'inauguration des Olympiades Culturelles par le CMJ et les enfants des interventions scolaires.

➤ **Le service Patrimoine**

Le service Patrimoine a pour mission de faire vivre l'histoire et le patrimoine de la ville. Pour cela, il s'attache à les rendre accessibles à tous, à ouvrir les portes du passé et à leur redonner une place dans le présent.

Dans cette dynamique, le service a multiplié les initiatives pour partager l'histoire de la commune :

- Des visites guidées thématiques, permettant aux habitants et visiteurs de redécouvrir les richesses locales.
- Des animations d'envergure, telles que la Nuit des Musées, qui offrent une immersion vivante dans le patrimoine.
- Des expositions en plein air, installées dans la Coulée Verte, rendant le patrimoine visible et accessible à tous.

Le service Patrimoine s'est également attaché à enrichir son offre avec :

- Une approche ludique, favorisant la transmission aux plus jeunes grâce à des ateliers pédagogiques destinés aux scolaires.

- Une valorisation historique des événements, avec des expositions adaptées à leur thématique (patrimoine industriel, fluvial, associatif ou touristique).

Enfin, faire vivre le patrimoine c'est aussi le conserver, l'entretenir. Trois actions de rénovation ont été menées à l'Abbatiale : la restauration des fonts baptismaux, la réfection d'un vitrail et la dévégétalisation d'une baie. Ces travaux ont été soutenus par la DRAC et le Conseil Départemental de l'Oise, et réalisés avec la participation de l'Atelier Janvier 24, l'atelier Berthelot, ainsi que la société h. Chevalier, implantée sur notre commune.

➤ La Médiathèque

Dans la continuité des initiatives mises en place en 2023, et pour répondre à la fréquentation croissante des usagers, de nouveaux espaces ont été aménagés dans le cadre de la phase 1 des travaux du bâtiment.

En 2024, la médiathèque s'est illustrée par le rayonnement des services qu'elle propose. Désormais, une ludothèque permet aux visiteurs de s'amuser autour de jeux de société ou de plonger dans des romans interactifs.

Boire une tisane, échanger des graines, profiter d'une lecture, partager un moment de détente en famille... La médiathèque s'affirme comme un véritable « troisième lieu », un espace de vie et de convivialité.

Mais elle va encore plus loin : en faisant du partage un vecteur d'accès à la culture pour tous, elle propose de nombreuses activités culturelles et ludiques. Ateliers pendant les vacances, spectacles, contes, séances de cinéma, accueils de classes, ou encore partenariats avec des structures comme l'Institut Médico-Éducatif ou le Centre de Loisirs... Autant d'occasions de se rassembler autour de la culture.

De plus, la médiathèque multiplie les actions transversales, collaborant étroitement avec d'autres services du Pôle Culture (école de musique, théâtre) et des structures municipales comme le Pôle Solidarité.

Elle est devenue un véritable lieu de rendez-vous, un « deuxième chez soi », où découverte, partage et rencontre donnent tout leur sens à ce service.

Indicateurs quantitatifs - Ecole des Arts – élèves cours

	2022/2023 MAJ 08/2023	2023/2024 MAJ 08/2024	2024/2025 MAJ 01/2025
TOTAL ELEVES INSCRIS (Nbre de dossiers d'inscription)	239	252	260
TOTAL ELEVES COURS (Cumul élèves par classe) (hors danse)	342/229	360/244	374/260
TOTAL COURS INDIVIDUEL	85	86	91
TOTAL COURS COLLECTIFS (hors danse)	257 / 144	274 / 158	283 / 169
FORMATION MUSICALE (Éveil compris)	30 (Pas d'initiation/ pas de parcours différents)	41	47

CHORALE	21	22	27
ENSEMBLE INSTRUMENTS	29	28	30
PEINTURE, ART, THÉÂTRE	64	67	65
DANSE	113	116	114

Pour mieux comprendre les chiffres de ce tableau, il est nécessaire de distinguer le nombre de dossier d'inscription au nombre d'élèves en cours.

Un même élève (donc un même dossier) peut jouir de plusieurs activités (danse, instrument, chorale et orchestre) : il représentera donc un seul dossier d'inscription mais plusieurs élèves par cours (présent dans chaque discipline). (+9% d'élèves inscrits entre 2022 et 2024)

Cette donnée est importante car elle reflète la mise en place de la nouvelle orientation politique culturelle de l'École des Arts mise en pratique en 2022 : développer les parcours individualisés et le partage par les ensembles.

Cette nouvelle orientation pédagogique est rendue visible par le nombre d'élèves par cours qui montre bien un développement de la transversalité et de l'ouverture à la curiosité et à la découverte de l'autre (+10% d'élèves en cours collectifs entre 2022 et 2024).

Ce chiffre évolutif est aussi lié aux contrats horaires de chaque enseignant ainsi que des disponibilités des salles.

Indicateurs quantitatifs - La médiathèque

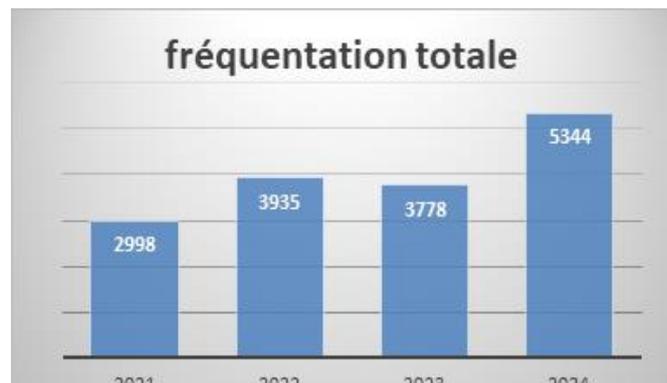
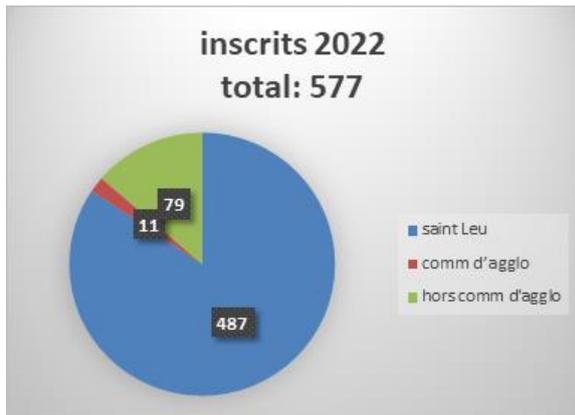
Nouveauté 2024 : Mise en place durant les congés d'avril de la ludothèque avec des jeux à jouer sur place et, depuis décembre 2024 ; des jeux à emprunter chez soi !

	2022	2023	2024
Fonds livres et imprimés	11 389	13 078	12 754
Jeux			94
Pilonnés (sortis du fonds)	854	664	1 524

À l'été 2024, un important travail de désherbage a été mené au sein des collections de la médiathèque. Les livres et CD non empruntés depuis plus de cinq ans ont été retirés afin de permettre un renouvellement du fonds, essentiel pour maintenir son attractivité.

Pour la première fois, la médiathèque a également participé au vide-greniers organisé par la ville le 7 avril et a lancé sa propre brocante du 15 au 31 octobre. Ces deux initiatives ont offert une seconde vie aux ouvrages retirés, en leur permettant de trouver de nouveaux lecteurs.

	2022	2023	2024
Lecteurs inscrits actif (<i>ayant emprunté au moins 1 livre dans l'année</i>)	577	615	681
Prêts (tous ouvrages confondus)	11 452	11 649	12 239



Données en %	2022→2023	2023→2024	2022→2024
Inscrits évolution globale	+7%	+11%	+18%
Inscrits évolution Saint-Leu	+4%	+9%	+13%
Inscrits évolution ACSO	+55%	+65%	+120%
Inscrits évolution Hors Agglomération	+14%	+12%	+26%

Entre 2022 et 2023, l'aménagement des espaces – avec la création de zones dédiées à la petite enfance, aux adolescents, un auditorium et un espace administratif – avait déjà entraîné une hausse de 7 % du nombre d'adhérents.

Cette année encore, cette augmentation est reflétée à hauteur de 11% entre 2023 et 2024.

L'augmentation constante du nombre d'utilisateurs témoigne de l'attractivité de la médiathèque. L'accueil chaleureux, le dynamisme de la programmation et la création de nouveaux services (ludothèque, grainothèque, tisanderie) en font un véritable espace de découverte et de convivialité.

Un nouveau phasage de la médiathèque est à l'étude sur l'année 2025 afin d'agrandir le fonds disponible et d'améliorer encore les espaces.

Indicateurs quantitatifs – Visites guidées du Patrimoine

En parallèle des travaux réalisés au musée en 2024, une réflexion a été menée pour transformer cet espace en lieu d'expositions temporaires et de rencontres d'artistes et d'artisans.

Durant la période de travaux, l'orientation politique a été de sortir le musée de ses murs et ne plus limiter les démarches patrimoniales et les actions éducatives du patrimoine à cet espace.

Ainsi donc l'année 2024 a été l'année des ateliers et visites guidées thématiques, multiples, présentant l'histoire du patrimoine de Saint Leu à travers des visites de l'Abbatiale.

- Visite guidée Journée Européenne du Patrimoine 2024
- Visite à la lampe torche régulière
- Visite guidée de Pâques
- Visite guidée des Bombardements de 1944
- Visite guidée de la Journée Nationale de l'Archéologie
- Visite guidée Le Retour de Dammartin
- Visite contée de Noël

Au total plus de 300 personnes ont pu profiter de ce moment convivial et pédagogique sur l'histoire de l'Abbatiale.

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

Grâce à l'enrichissement de ses missions, le Pôle Culture renforce son rôle de service public essentiel en facilitant l'accès à la culture pour tous :

- Accueil des classes en médiathèque et projets à l'année
- Créations d'une ludothèque, d'une grainothèque et d'une tisanerie
- Décoration de la coulée verte et création d'expositions
- Interventions musicales dans les écoles
- Présentation d'instruments et stages musicaux
- Création régulière d'auditions dans l'auditorium
- Soutien aux associations culturelles et du patrimoine
- Développement des animations et d'événements en cœur de ville
- Valorisation et rénovation du patrimoine bâti
- Création d'actions éducatives et ludiques autour du patrimoine
- Création d'ateliers, de spectacles variés pour tous les publics
- Tarification préférentielle pour les adhérents du Pôle Culture aux animations payantes de nos partenaires

Avec plus de 1 000 usagers réguliers (école des arts, médiathèque) et une programmation riche en ateliers, spectacles et événements, le Pôle Culture est un acteur clé de l'éducation culturelle et du divertissement sur le territoire.

3 Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sport

Présentation

Le pôle EJS comprend deux services : scolaire/sport et enfance/restauration depuis la réorganisation au 1^{er} septembre 2024.

Le service enfance gère les accueils de loisirs sur le temps périscolaire (matin, midi et soir et les mercredis) et sur le temps extrascolaire (vacances scolaires) ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ né en 2022).

Chaque année, la restauration scolaire sert environ 51 000 repas dans les écoles et les accueils de loisirs tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Le service scolaire est le premier interlocuteur des établissements scolaires, des représentants des parents élus aux conseils d'écoles et des associations en lien avec le scolaire.

Côté sport, le service gère les équipements sportifs municipaux et soutien les associations sportives de la ville en leur mettant à disposition des équipements, en accompagnant les dossiers de subventions et des aides logistiques ponctuelles pour l'organisation des manifestations sportives.

Les enjeux en 2024

Année de mise en œuvre du projet éducatif de la Ville (du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2026) élaboré dans une démarche concertée entre les élus, les techniciens du pôle EJS, les représentants élus des parents d'élèves et les parents volontaires.

Année forte en animations sportives pour les JO 2024.

Equipe

39 agents dont :

- 1 directrice de pôle
- 1 responsable du service enfance/restauration
- 1 responsable du service du scolaire/sport
- 2 agentes de secrétariat du pôle et assistante de la direction (pour un poste en équivalent temps plein)
- 1 agente de secrétariat du service de l'enfance et restauration
- 1 agente chargée des affaires scolaires
- 7 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 6 agents de préparation culinaire (dont 1 référent)
- 9 animateurs permanents dont 2 référents et 1 animateur du CMJ
- 10 encadrants de la pause méridienne

2 services :

- Scolaire et sport
- Enfance et restauration

En 2024, les équipes du pôle EJS ont œuvré pour :

- **L'accueil, le bien-être et l'épanouissement des 463 enfants scolarisés pour 2024/2025.**

A la rentrée de septembre 2024, la commune a accueilli les enfants sur 3 écoles :

- L'école maternelle Jean Macé composée de 4 classes pour 99 élèves
- L'école élémentaire Raymonde Carbon composée de 7 classes pour 157 élèves
- L'école primaire Jean-Baptiste Clément composée de 8 classes pour 207 élèves (72 en maternelle et 135 en élémentaire)

➤ **Des repas de qualité et un temps de pause adapté aux enfants (service restauration scolaire)**

La ville dispose de 2 restaurants (Jean Macé et Jean-Baptiste Clément) qui accueillent les enfants des 3 écoles. En 2024, 51 143 repas ont été servis sur les 2 sites.

L'équipe des services restauration et enfance servent une moyenne de 284 repas par jour en période scolaire.

La composition des repas proposée va au-delà de la loi Egalim avec plus de 60% de produits de qualité et durables, dont au moins 38% de produits bio en moyenne.

Le marché de prestation de service a pour objet la fourniture et la livraison en repas cuisinés, en liaison froide, pour les restaurants scolaires et le centre de loisirs.

Depuis cette année, un repas végétarien est proposé tous les jours aux enfants si les familles font ce choix. Une fois par semaine, tous les enfants bénéficient d'un repas végétarien.

Toutes les 7 semaines, les menus sont affichés à l'entrée des restaurants et disponibles sur le site internet de la ville.

Un choix à la carte est proposé aux familles pour la restauration scolaire : service régulier à l'année ou occasionnel sachant que les réservations se font jusqu'à J-48h. Cela permet aux parents d'avoir plus de souplesse dans leur organisation.

Toutes ces démarches sont dématérialisées via le portail famille BL enfance.

Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est déroulée dans les structures de la commande de repas jusqu'à la gestion des déchets en passant par l'éducation des enfants.

Les repas sont commandés à l'élément en fonction des stocks et de l'appétence des enfants selon les différents plats. L'équipe d'encadrants de la pause méridienne accompagne les enfants tout au long du repas et propose des animations autour de ce thème avant ou après celui-ci :

- Calendrier des fruits et légumes de saison,
- Notion "J'aime/ je n'aime pas" / « petite faim/grande faim »
- Concours « anti-gaspi »
- Concours « la plus belle affiche » : création d'affiches par les enfants représentant leurs aliments préférés en fonction des différents groupes d'aliments
- Visite au poulailler municipal

Tous les jeudis, l'équipe des préparateurs cuisine une entrée élaborée avec les produits frais du producteur local. Les légumes sont récoltés et livrés le mercredi. Le circuit court et local est donc valorisé. Voici des exemples de préparations : carottes et radis d'hiver râpés, betteraves fraîches râpées, choux pointus râpés, tomates et concombres (vinaigrette échalotes) et une variété de potages : poireaux/pommes de terre/carottes/navets, panais/courges/pommes de terre, potimarrons/pommes de terre.

Les résultats de ce projet sont très encourageants : le gaspillage brut par repas est de 50g. En comparaison, on observe en France une moyenne de 120 grammes de nourriture jetés par convive et par repas (donnée ADEME du 28 avril 2022).

Les efforts sont à poursuivre car cela représente encore 13% du poids des repas sur une année. Les familles sont associées à ces efforts en réalisant les réservations 48h à l'avance et surtout en prévenant au plus tôt en cas d'absence de leurs enfants.

La répartition du nombre de repas facturés :

Réfectoire	2023	2024	Evolution (en %)
J.B. CLEMENT	19 801	20 079	1.04 %
J. MACE	27 743	29 328	5.71 %
J.B. CLEMENT ADULTE	441	393	-10.88%
J. MACE ADULTE	1 245	1 343	7.87 %
TOTAL	49 230	51 143	3.89 %

➤ **L'accueil des enfants en dehors des temps de classe (service enfance)**

Le service enfance a pour vocation d'accueillir les enfants scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire), lors des temps périscolaires (matin, soir), de la restauration scolaire (pause méridienne), et de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

Les équipes déclinent annuellement le projet éducatif dans les projets pédagogiques des structures du service.

Le service organise dans l'année différents événements (Loisirs « oh centre », rencontres conviviales familles/équipe, chasse aux œufs) permettant de créer du lien avec et entre les familles, de faire découvrir le service aux nouveaux usagers...

Matin et soir

Les accueils périscolaires du matin (de 7h30 à 8h30) et du soir (16h30 à 18h30) ont été fréquentés par 286 enfants, ce qui représente 21 248 heures de présences en 2024, avec les moyennes de fréquentations suivantes :

FREQUENTATION PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR			
MOYENNE PAR JOUR			
GRUPE RAYMONDE CARBON	2023	2024	Evolution
Matin	24	24	0
Soir	39	42	7.69 %
GRUPE JEAN-BAPTISTE CLEMENT	2023	2024	Evolution
Matin	25	25	0
Soir	35	45	28.57 %

Des hausses d'effectifs sont constatées sur les accueils du soir. Ce service est proposé aux familles en fonction de leurs besoins : service régulier à l'année ou occasionnel (avec une réservation jusqu'à J-48h, comme pour la restauration scolaire).

Pause méridienne

La pause méridienne (de 11h30 à 13h30) a été fréquentée par 510 enfants différents en 2024, soit une hausse de 8% par rapport à l'année précédente.

92 % des enfants scolarisés (2023/2024 et 2024/2025) contre 84% (2022/2023 et 2023/2024) ont déjeuné dans les restaurants scolaires.

Les agents qui encadrent la pause méridienne proposent ponctuellement des activités en fonction de l'envie des enfants (petit jeu, activités sportives...) ainsi que des actions permettant de les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (développement des 5 sens, pesée journalière des déchets, challenges entre les écoles...).

Centre de loisirs du mercredi en période scolaire

En 2024, 150 enfants différents ont été accueillis en journée complète ou en demi-journée ce qui représente 15 557 heures de présences.

FREQUENTATION DU CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS MOYENNE PAR JOUR			
	2023	2024	Evolution
Maternelle	20	23	15 %
Elémentaire	38	31	-18.42%

Une baisse des fréquentations en élémentaire et une hausse en maternelle représente globalement une baisse de 8% du nombre d'heures de présences.

L'équipe d'animation prévoit des animations adaptées aux enfants de 3 ans jusqu'à leur rentrée en 5ème au collège et en relation avec les objectifs pédagogiques. Les activités s'articulent autour d'une thématique par période :

- Janvier/février : Fiesta time
- Mars/avril : Cirque
- Mercredis de mai/juin : Pirate
- Mercredis de septembre/octobre : Le monde merveilleux
- Mercredis de novembre/décembre : La féerie de Noël

Quelques temps forts :

- En janvier, Les élémentaires ont participé à une animation ECO-CENTRE sur le thème "Comprendre les enjeux écologiques" et ont réalisé un atelier "la fresque du climat" avec un intervenant de l'ACSO
- En février, Les élémentaires ont suivi l'animation ECO-CENTRE sur le thème "Comprendre les enjeux écologiques" et ont réalisé un atelier "la fresque du climat" avec un intervenant de l'ACSO
- En mars, les enfants ont participé au carnaval dans la ville, accompagnés de la halte-jeux et de l'association « Rayon de Soleil » suivi d'un goûter intergénérationnel
- En avril, les maternels ont réalisé un atelier cuisine « confection de chocolat » avec la halte-jeux
- En mai, les enfants ont participé à une animation ECO CENTRE avec un intervenant de l'ACSO et des ateliers "Haka de la motivation » et « création de drapeaux et de bannières » avec des artistes de l'ACSO

- En juin les enfants ont participé à une animation “BOX ANIMATION” (activités multisports)

Les programmes des activités sont disponibles sur le site internet de la ville et sur le portail famille.

L'accueil extrascolaire pendant les vacances

En 2024, 234 enfants ont fréquenté l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de 7h30 à 18h30 pendant la totalité des vacances scolaires (hormis aux vacances de Noël) ce qui représente 27 608 heures de présences en 2024.

Les enfants sont accueillis sur 2 sites en fonction du calendrier d'ouverture et sont répartis en groupes, selon leur âge.

Avant les vacances, les familles reçoivent un livret d'accueil. Il leur permet de connaître le calendrier des activités, les menus de la période et les informations pratiques à partager avec leurs enfants.

Vacances :	Pics de fréquentation des maternels et élémentaires du centre de loisirs			
	2023		2024	
	Maternels	Élémentaires	Maternels	Élémentaires
Hiver	28	32	23	31
Printemps	23	35	28	29
Juillet	34	48	38	58
Août	30	37	22	38
Automne	21	45	23	34
Noël	FERMÉ		FERMÉ	

Le tableau des pics de fréquentation permet de caler l'organisation des centres (nombre d'animateurs, besoins en locaux, en matériel...) par rapport aux effectifs.

Fréquentation	Nombre de journées de fréquentation par vacances scolaires		
	2023	2024	Evolution
Vacances d'hiver	442	448	1.36 %
Vacances de printemps	452	405	-10.4 %
Mois de juillet	951	1438	51.21 %
Mois d'août	1111	711	-36 %
Vacances d'automne	456	448	-1.75 %
Vacances de Noël	FERMÉ		
Total	3412	3450	1.11 %

Les réservations des familles pour les périodes de vacances varient en fonction de leur besoin. Toutefois, la fréquentation annuelle est stable.

La mise en place de thématiques différentes durant chaque période permet la découverte d'activités variées ou de sorties :

- Vacances d'hiver : Contes, mythes et légendes
- Vacances de printemps : L'art urbain
- Mois de juillet : Les athlètes en folie
- Mois d'août : En route pour le safari
- Vacances d'automne : Mexican'land

Quelques temps forts :

- Spectacle « Gouttelette au fil de l'eau » par « Les spectacles de WILL MAËS »
- Spectacle d'ombre et de lumière avec un intervenant "CHAT BADA" pour les maternels
- Atelier graff sur casquette avec un intervenant "ATELIER PRESTA GRAFF" pour les élémentaires
- Sorties au Potager des Princes, à la base de loisirs, à la Mer de Sable, à Nogent sur Oise pour le passage de la flamme Olympique, au Zoo de Thoiry, visite des poules de la commune, balades à vélo dans la ville
- Inter-centre avec l'accueil de loisirs de Précly sur Oise
- Stage de voile/paddle sur 5 jours
- Spectacles de fin de centre réalisés par les enfants et les animateurs « Les athlètes en folie !! » et « En route pour le safari »
- Animation lego et escape Game

➤ Accompagner le Conseil Municipal des Jeunes :

Le 23 avril 2024, 25 jeunes dont 5 membres de l'ancien mandat du CMJ ont été élus pour un mandat de 2 ans. Plusieurs fois par mois, les jeunes élus se rencontrent. Ils sont impliqués dans des manifestations de la ville comme le Lupo rose, les commémorations et la course colorée.

Durant la période de 2022 à 2024, ils ont réalisé plusieurs projets :

- Une boîte à idées a été déplacée dans la commune pour recueillir les idées des jeunes lupoviciens. Le dépouillement a été effectué par l'ancien mandat. Le nouveau a conçu une affiche qui répertorie toutes les idées et donne des réponses.
- Les panneaux d'information du CMJ permettent aux jeunes d'échanger sur l'actualité. Ces panneaux ont été installés et la première affiche a été élaborée et posée par les jeunes du nouveau mandat en novembre. Une affiche sera élaborée chaque trimestre.
- Le terrain de basket 3x3 est en cours d'étude dans la ville. Les jeunes ont analysé la possibilité et le coût du projet pour deux sites : le City Stade et le Parc de la Garenne. Le financement du projet destiné au parc de la Garenne est en cours d'examen.

D'autres projets seront proposés par les jeunes élus. Ils seront présentés lors du conseil municipal prévu en juin 2025 lors d'un point plus global sur ce qui aura été effectué par le CMJ (visites, rencontres, autres sujets de travail).

➤ Faire vivre la vie associative sportive

Au sein de la collectivité, 22 associations sportives sont répertoriées regroupant 2 614 adhérents. Parmi eux, on trouve 512 Lupoviciens de moins de 18 ans, 311 Lupoviciens de plus de 18 ans, ainsi que 798 personnes extérieures à la ville de moins de 18 ans et 993 personnes extérieures à la ville de plus de 18 ans. Cela représente une augmentation de 100 adhérents par rapport à l'année 2023.

Les associations ont accès à plusieurs infrastructures, notamment les gymnases Jean Macé et Pascal Grousset, une piste d'athlétisme entièrement rénovée à Pascal Grousset, le stade Thierry Doret, la

base de loisirs, un City Stade et deux terrains de pétanque. Chaque activité bénéficie d'un espace dédié à Saint-Leu.

La Maison des Sportifs joue un rôle croissant, en facilitant les interactions entre les associations et la collectivité par l'organisation de diverses réunions.

Les associations s'engagent de plus en plus à dynamiser leurs activités et à obtenir des résultats toujours plus satisfaisants.

➤ **Saint-Leu, Centre de Préparation aux Jeux (CPJ)**

En 2020, la collectivité a été validée comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) pour la discipline de l'athlétisme. Cependant, elle n'a pas été sélectionnée pour dispenser des entraînements aux athlètes olympiques et paralympiques en préparation des Jeux Olympiques. Néanmoins, cette labellisation a offert aux jeunes élèves et aux membres des associations l'opportunité d'accéder à une piste flambant neuve, améliorant ainsi les infrastructures sportives.

Pour promouvoir ce label et assurer la pérennité de ce statut de CPJ, la commune s'est engagée activement dans la Semaine Olympique et Paralympique. Elle a eu lieu dans les écoles, au centre de loisirs et au sein du collège durant plusieurs années. Des interventions ont été menées dans les gymnases pour sensibiliser les jeunes aux valeurs du sport et aux disciplines olympiques.

Une semaine olympique s'est déroulée du 2 au 5 avril 2024, au gymnase Jean Macé, permettant aux participants de découvrir différentes activités sportives telles que le skateboard, le double Dutch, le football freestyle et les échasses urbaines. Cet événement a favorisé l'accès à des pratiques sportives variées, encouragé l'esprit d'équipe, la convivialité entre les jeunes, et renforcé les liens communautaires autour des valeurs olympiques.

4 Le Pôle Solidarité

Présentation

Le Pôle Solidarité mène une action globale de prévention et de développement social au sein de la commune, en partenariat avec les institutions publiques et privées. Il porte ainsi diverses missions, légales ou facultatives, destinées à accompagner les populations concernées.

Les enjeux en 2024

Accompagner et soutenir les Lupoviciens en leur proposant des dispositifs d'aide adaptés à leurs besoins. Favoriser l'inclusion de chacun avec bienveillance, humanité et respect.

Equipe

Le Pôle Solidarité comprend **3 services principaux** :

- Le service social & CCAS dont :
 - ✓ L'Épicerie solidaire, le vestiaire solidaire, le jardin solidaire avec la participation de bénévoles
 - ✓ Le logement
- La Résidence Autonomie et le service seniors
- La Petite Enfance

6 agents dont :

- **1** directrice de pôle
- **1** adjointe à la directrice qui assure des missions d'accueil et de soutien auprès de la direction
- **2** agents affectés à la gestion, l'entretien et le maintien du lien social de la Résidence Autonomie
- **1** directrice de la halte-jeux
- **1** auxiliaire de puériculture à la halte-jeux
- Une équipe d'une dizaine de bénévoles

En 2024, le service s'est mobilisé dans les principaux champs d'action suivants :

➤ **La lutte contre l'exclusion : Le CCAS et l'Action Sociale**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal disposant d'un budget propre et donc soumis aussi aux règles du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Il intervient dans les domaines de l'action sociale légale et facultative ainsi que dans celui des actions et activités à caractère social. Il constitue le principal relais social de proximité pour les Lupoviciens, en lien avec les institutions publiques et privées.

Durant l'année 2024, 3 677 contacts ont été pris avec le service social soit par téléphone, soit en venant sur place (les mails ne sont pas comptabilisés). Pour comparaison : 3 380 en 2023, 3 054 en 2022. Les principales demandes concernaient les démarches administratives, l'aide alimentaire et financière, le logement, les seniors, l'emploi, la retraite et la petite enfance.

L'action Sociale porte principalement sur l'octroi d'aides légales et facultatives. Elle représente 238 contacts en 2024. Dans ce cadre, 54 familles ont été aidées.

Concernant l'aide alimentaire : en 2024, 42 familles ont été aidées.

L'aide alimentaire, octroyée par le CCAS, se traduit par un accès à l'épicerie solidaire pour un montant défini par mois, par l'attribution de « tickets frais » valables dans les magasins alimentaires de la ville.

Depuis 2023, les bénéficiaires ont également accès au vestiaire solidaire mais aussi depuis le mois de juin à des dons (alimentaires et d'hygiène) de la Banque Alimentaire.

Les autres aides facultatives : Le montant total de ces aides, versées à 25 familles, s'élève à 9,6 k€ en 2024

	2023	2024
Aide alimentaire	44 familles aidées, Total de 153 mois Montant de 9 573 €	42 familles aidées, Total de 157 mois Montant de 9 628 €
Autres aides facultatives :	7 424 €	25 familles : total de 9 599,55 €
-Factures d'eau	6 familles : 906 €	1 famille : 1116 €
-Factures d'électricité	5 familles : 714 €	4 familles : 905 €
-Facture de loyer	1 famille : 238 €	1 famille : 1000 €
-Factures périscolaire ou extra-scolaire	5 familles : 1670 €	5 familles : 640 €
-Diverses aides ((psychologue, décès, maison de retraite, santé...))	4 familles : 3043 €	9 familles : 5 328 €
Aide à la naissance	6 familles (122 € par enfant)	5 familles (122 € par enfant)

En 2024, le CCAS a attribué un total de 19,2 k€ d'aides sociales, témoignant de son engagement constant auprès des habitants.

	2022	2023	2024
Montant total des aides	18 060€	17 301€	19 227,55€

➤ L'accompagnement de nos aînés

Le Pôle Solidarité a été contacté 1 121 fois pour des demandes liées aux seniors (1 039 en 2023) :

- 419 pour les animations,
- 125 pour le maintien à domicile,
- 364 pour la Résidence Autonomie,
- 206 pour les dossiers retraites,
- 7 pour la téléassistance.

Des animations pour le bien-être et la convivialité

En 2024, de nouvelles animations gratuites ont été proposées aux seniors, en complément des événements traditionnels :

- Galette des aînés : 55 participants – Coût : 422 €
- Goûter dansant : 33 participants – Coût : 654 €
- Sortie "Au Ptit Baltar" (Semaine bleue) : 50 participants – Coût : 3 910 € (dont 910 € de transport)
- Colis des aînés : Coût total : 9 836 € – Distribution réussie grâce aux bénévoles, aux élus et aux proches des bénéficiaires pour les personnes en incapacité physique de venir récupérer leur

colis lors des permanences ou au Pôle Solidarité. Depuis 2023, l'inscription préalable est obligatoire (du 15 juin au 26 octobre en 2024). La totalité des colis commandés au vu des inscriptions ont été distribués aux seniors inscrits.

Des activités sportives organisées par des associations locales ont également été mises en place à la Résidence Autonomie :

- Yoga sur chaise : 10 séances – 12 participants en moyenne – Coût : 950 €
- Gymnastique douce : 12 séances – 15 participants en moyenne – Coût : 550 €
- Passage de la flamme olympique à Creil : 40 inscrits / 34 présents

Dans le cadre de l'intergénérationnel, deux rencontres ont eu lieu en juin entre une classe de collégiens et des seniors, avec la participation d'une vingtaine de personnes.

Lutte contre l'isolement avec Monalisa

Les cafés-rencontres ont permis aux seniors de se retrouver et d'échanger. Un service de transport gratuit est proposé aux personnes à mobilité réduite.

- 10 rencontres ont été organisées par des bénévoles – Coût : 350 €
- 15 seniors, dont 5 extérieurs, participent régulièrement
- 2 visites à domicile pour les seniors isolés
- Une socio-esthéticienne est intervenue deux fois à la résidence – Coût : 320 €

La gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées : La Résidence du Parc

La Résidence Autonomie accueille 47 personnes seniors maximum dans 43 appartements.

3 logements sont réservés pour des jeunes de 18 à 30 ans.

1 logement (T4) est loué via l'agence à vocation immobilière sociale Tandem.

	2022	2023	2024
Taux d'occupation de la Résidence du Parc	74,82%	87%	87,23%

En 2024, les 3 logements intergénérationnels ont été loués.

L'âge moyen des résidents est de 78 ans (82 ans en 2023).

Les activités pour les seniors de la ville se déroulent à la RA mais des activités sont ciblées uniquement pour les résidents :

- Ateliers ludothèque avec l'IME : 8 ateliers – 10 résidents et 6 enfants – Coût : 960 €
- Repas estival "Couscous" : 38 résidents – Coût : 643 €
- Repas de Noël : 25 résidents présents (28 inscrits) – Coût : 1 704 €

L'aide aux démarches de retraite

Le Pôle Solidarité accompagne de nombreux seniors dans leurs démarches administratives liées à la retraite, souvent complexes avec plusieurs interlocuteurs (Carsat, Aggir-Arco...).. En cas de difficulté, il collabore avec un **référént retraite de la Carsat** pour faciliter les demandes.

➤ Le soutien au logement et à l'hébergement

Le Pôle Solidarité intervient sur un large champ d'actions en matière de logement :

- Instruction des demandes : 44 nouvelles demandes et 64 modifications enregistrées,
- Réponses aux sollicitations pour un logement : 575 contacts,

- Lutte contre l'habitat insalubre : 43 contacts,
- Traitement des problèmes de voisinage : 22 contacts,
- Prévention des impayés de loyers avec les bailleurs sociaux,
- Accompagnement sur les démarches d'APL : 10 contacts,
- Attribution de logements d'urgence et suivi des bénéficiaires,
- Suivi du contrat de transition avec l'agence sociale Tandem.

Demandes et attributions de logement

En 2024, 1 286 demandes de logement ont été enregistrées (1 158 en 2023), dont 289 ayant Saint-Leu-d'Esserent en premier choix (283 en 2023).

Commissions d'attribution

- Clésence : 6 commissions organisées.
- Maisons Marianne et Clésence : 5 commissions ont attribué 72 logements après une réunion publique de présentation du projet.
- Oise Habitat : 21 commissions d'attribution.

Logements d'urgence

En 2024, les deux logements d'urgence municipaux ont été attribués à :

- Une sénior ukrainienne réfugiée, qui a ensuite intégré la Résidence Autonomie,
- Deux jeunes majeurs étrangers, expulsés du foyer ASE à leur majorité et accompagnés par l'association *100 pour un toit*,
- Un jeune de 18 ans sans domicile, employé sur un chantier d'insertion,
- Un jeune apprenti de 19 ans sans domicile.

Lutte contre les logements insalubres

Le Pôle Solidarité a été sollicité 43 fois en 2024 (6 en 2023). L'augmentation des signalements s'explique par la mise en place de la plateforme *Histologe*, permettant aux particuliers de saisir directement la Direction des Territoires, qui collabore ensuite avec le Pôle Solidarité et la Police Municipale pour les constats.

Domiciliation

- 31 contacts ont été enregistrés en 2024 (13 en 2023).
- 12 demandes de domiciliation ont été effectuées, 5 ont été acceptées.

Gestion et prévention des impayés

Chaque année, des réunions régulières sont organisées avec les bailleurs sociaux afin de prévenir les expulsions. Elles sont trimestrielles avec Oise Habitat et semestrielles avec Clésence. Néanmoins, en 2024, le Pôle Solidarité a comptabilisé 6 assignations au tribunal pour impayés et 3 mesures d'expulsion.

➤ Le soutien à/vers l'emploi

Le Pôle Solidarité accompagne les Lupoviciens dans leurs démarches liées à l'emploi et aux aides sociales. En 2024, il a été sollicité 73 fois (30 en 2023), notamment pour :

- Aide à la recherche d'emploi,
- Accompagnement dans les déclarations : prime d'activité, RSA, autres aides.

Depuis 2022, le Pôle Solidarité est prescripteur sur la *Plateforme d'Inclusion*, facilitant l'accès à l'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail.

En 2024, 7 personnes (bénéficiaires du RSA, jeunes sans formation, chômeurs de longue durée) ont été inscrites (8 en 2023).

Un partenariat avec le *Conseil Départemental* permet d'accueillir le Bus Départemental pour l'Emploi à Saint-Leu-d'Esserent afin d'aider les personnes sans emploi dans leurs recherches.

- 320 courriers d'invitation sont envoyés tous les deux mois aux Lupoviciens,
- En moyenne, 5 personnes participent à chaque permanence (même si nos permanences sont parmi les plus fréquentées, la fréquentation en baisse cette année).

De plus, un travail en collaboration avec le chantier d'insertion a permis à 8 lupoviciens de bénéficier d'un accompagnement global pour un retour à l'emploi (partenariat Pôle Emploi / Maison Départementale de la Solidarité de Montataire / Pôle Solidarité).

Cette collaboration a porté ses fruits : 3 personnes ont obtenu un emploi ou une formation qualifiante après leur passage sur le chantier.

Concernant l'emploi des jeunes : des permanences de la mission locale sont proposées tous les mois à l'Espace Solidarité. En moyenne, 5 jeunes sont accompagnés par la référente.

➤ **La santé et le handicap**

Le Pôle Solidarité accompagne les habitants dans leurs démarches administratives liées à la santé et au handicap :

- 28 contacts pour des demandes de *Complémentaire Santé Solidaire*,
- 59 contacts pour l'aide à la rédaction de dossiers auprès de la *Maison Départementale des Personnes Handicapées* (MDPH).

➤ **L'accueil des plus petits**

Afin de soutenir et d'accompagner les familles, la commune dispose de deux structures dédiées à la petite enfance :

- La Halte-jeux "Les Loupiots",
- Le Relais Petite Enfance (RPE), qui est la porte d'entrée pour toute question liée à la petite enfance.

Cette année, une fête des bébés a été organisée par la commune afin de promouvoir les métiers de la petite enfance, les activités ludiques, l'accompagnement à la parentalité. Ainsi 150 personnes ont été reçu dans les 18 stands proposés.

La Halte-jeux « les Loupiots »

Cette structure accueille 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans (jusqu'à l'entrée en maternelle). Trois professionnelles encadrent les enfants avec un objectif principal : favoriser leur socialisation.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les heures d'accueil ont été élargies. La structure est désormais ouverte 20,5 heures par semaine : les lundis et vendredis matin avec déjeuner le midi et les mardis et jeudis toute la journée. La halte-jeux est fermée durant les vacances scolaires.

De nombreux partenariats ont été mis en place avec plusieurs acteurs locaux : l'association pour seniors Rayon de Soleil, la Médiathèque, la baby gym, un professeur de musique de l'Ecole des Arts et les directrices des écoles (notamment pour l'adaptation à l'entrée à l'école maternelle).

Bilan d'activité 2024 :

	2022	2023	2024
Nombre de jours d'ouverture	186	151	155
Nombre d'enfants accueillis (contrats)	32	44	40
Nombre d'heures de présence des enfants (réalisées)	5 476	8 498	8530
Taux de fréquentation	64%	75,7%	82.82%

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Créé le 1^{er} juillet 2022, le RPE joue un rôle clé dans l'accompagnement des familles et des assistantes maternelles (de la ville et des alentours) :

- Aide aux familles dans la recherche d'une assistante maternelle et dans les démarches administratives (*contrats, déclarations, etc.*).
- Accompagnement des assistantes maternelles : dans leur professionnalisation (*formations, démarches administratives*) et organisation d'ateliers et de sorties (*temps partagés*).

Le nombre d'assistantes maternelles participant aux ateliers a doublé, ce qui a nécessité la mise en place de deux ateliers simultanés (4 à 5 assistantes maternelles et 12 enfants à chaque séance). Ce service est ouvert aussi gratuitement aux assistantes des communes limitrophes.

Actuellement, la ville compte 23 assistantes maternelles. Le RPE a réussi à toucher 25 assistantes maternelles durant l'année.

La Maison de la Petite Enfance

Les travaux de rénovation et de réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'Office de Tourisme ont été réalisés fin 2024. L'ouverture des nouveaux locaux dédiés à la petite enfance est organisée début 2025 :

- Au rez-de-chaussée, une micro-crèche de 10 places (de gestion privée),
- Au 1^{er} étage, le Relais Petite Enfance et la halte-jeux.
- Les services de la PMI devront également intervenir dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité.

Ce projet est suivi conjointement par le Pôle Solidarité et le Pôle Technique.

Indicateurs quantitatifs – demandes de rendez-vous

Nature des demandes	2022	2023	2024
Démarches et orientations administratives	587	893	937
AIDES LÉGALES ET FACULTATIVES			
Aides alimentaires	183	164	163
Aides financières	89	89	98
Impayés énergie/eau/extrascolaire	63	66	107
Plan Banque de France			8
LOGEMENT			
Demandes (création, renseignements, modifications)	637	631	575
Demande APL	32	28	10
Demande relative à une Domiciliation	14	13	31

Logement insalubre	6	6	43
Problème de voisinage	56	24	22
Demande d'aide pour impayés loyers et rdv dans le cadre d'expulsion locative	121	95	181
Regroupement familial			3
SÉNIORS			
Animations	191	323	419
Demande pour un dossier de Retraite	245	188	206
Maintien à domicile	120	99	125
Demande pour un dossier d'obligation alimentaire/Aide sociale	6	13	10
Demande pour dossier de Téléassistance	2	0	7
Résidence autonomie	347	429	364
EMPLOI			
Emploi et chantier insertion	63	51	103
RSA	48	20	18
Demande liée au transport (Pass Mobilité..)	8	29	15
Impôt	3	6	4
SANTÉ et HANDICAP			
Divers santé (C2S, Ameli...)	37	25	28
Dossiers MDPH	55	90	59
PETITE ENFANCE			
Renseignements	19	3	63
DIVERS			
Divers	119	95	56
Partenaires espace solidarité			22
TOTAL	3052	3380	3677

En 2024, le Pôle Solidarité a enregistré une augmentation de 8,8% des rendez-vous qui s'ajoute à l'augmentation de 11% enregistrée en 2023.

Depuis 2022, année complète de fonctionnement après la Covid, le nombre de rendez-vous a augmenté de 49%.

5 Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté

Présentation

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté joue un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives. Il assure la gestion de l'accueil physique et téléphonique du public, tout en traitant diverses formalités telles que les recensements militaires ou les légalisations de signature.

Ce service gère également les demandes de location des salles municipales et veille au bon fonctionnement du cimetière communal. Il est responsable du renouvellement et de la vente des concessions, du suivi des inhumations et exhumations en lien avec les Pompes Funèbres, ainsi que de l'amélioration de l'aspect des cimetières, en collaboration avec le service des Espaces Verts.

L'État civil constitue une autre mission clé du pôle. Il assure l'enregistrement des naissances, mariages et décès, la délivrance et la mise à jour des actes d'état civil, la gestion des livrets de famille, l'instruction des dossiers de mariages et de baptêmes républicains, ainsi que l'enregistrement des PACS et des changements de nom ou de prénom.

Le pôle joue également un rôle central dans la gestion des élections, en mettant à jour les listes électorales et en organisant les scrutins. Il a la charge de la préparation et du suivi des séances du Conseil Municipal, de l'enregistrement des actes administratifs et de leur transmission au contrôle de légalité en Préfecture.

Enfin, le service assure le traitement du courrier entrant et sortant et veille à la bonne gestion des archives communales.

Les enjeux en 2024

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté a poursuivi plusieurs objectifs stratégiques afin d'améliorer son fonctionnement et la qualité du service rendu aux usagers :

- Organiser les élections européennes et les élections législatives anticipées, tout en répertoriant les retours de propagande afin d'anticiper l'épuration des listes électorales.
- Poursuivre la gestion des concessions funéraires en reprenant les concessions abandonnées ou échues et en identifiant celles pouvant être intégrées dans une nouvelle procédure administrative de reprise.
- Favoriser l'embellissement du cimetière par la végétalisation, la réfection des murs et la création d'un escalier.
- Continuer d'améliorer la qualité du service des locations de salles, notamment en révisant le règlement intérieur, en mettant en place un guide pratique pour les usagers et en créant une nouvelle fiche d'état des lieux.
- Optimiser la gestion des archives communales en poursuivant la procédure d'élimination des documents obsolètes.
- Poursuivre la réduction des coûts d'affranchissement du courrier en rationalisant les envois et en favorisant des alternatives numériques lorsque possible.

Equipe

4 agents dont :

- **1** directrice de pôle, Officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge du secrétariat général, de l'Etat Civil et des Elections, Officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge des locations de salles et du cimetière, Officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge de l'accueil général, Officier d'Etat Civil

Le Pôle comprend 3 services :

- L'accueil et les locations de salles
- L'Etat Civil, le Cimetière et les Elections
- Le Secrétariat Général et les Archives communales

En 2024, l'activité du pôle Secrétariat Général & Citoyenneté s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ **Organisation des élections européennes et législatives**

Les élections européennes ont été organisées le 09 juin 2024 avec un taux de participation communal de 45,81 %, légèrement en baisse par rapport à 2019 (47,21 %). Les résultats de ces élections ont engendré la dissolution de l'Assemblée Nationale et par voie de conséquence l'organisation d'élections législatives anticipées les dimanches 30 juin et 07 juillet.

A la suite de cette annonce, le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté a réceptionné 57 demandes d'inscription sur les listes électorales, sur les 140 demandes recensées sur l'année. Les élections législatives anticipées ont connu sur notre commune une participation de 61,08 % pour le premier tour et de 60,82 % pour le second (moyenne nationale : environ 66% pour les deux tours). Sur l'ensemble de ces élections, le service a enregistré et traité 259 procurations, dont 170 en ligne.

A noter que l'organisation de ces élections anticipées a engendré la délocalisation du bureau de vote N°2 dans le préau de l'école Raymonde Carbon car la municipalité a fait le choix de maintenir les réservations de salles des particuliers. Ce transfert de bureau de vote a nécessité une communication importante via les outils de communication (réseaux sociaux, panneaux lumineux...).

➤ **Révision des listes électorales**

A l'issue des élections européennes et législatives, le service « élections » a réceptionné un nombre important de retours de propagande électorale. Il s'agit des enveloppes qui n'ont pu être distribuées en raison du départ de la commune des électeurs ou bien d'un changement d'adresse sur la commune qui n'aurait pas été signalé en mairie. Le service a procédé au tri des électeurs par bureau de vote et ce sont environ 600 électeurs qui ont été recensés. Ces retours de propagande ont été ajoutés à ceux déjà réceptionnés lors des précédents scrutins électoraux. En fonction du nombre de retours de propagande par électeur, le service soumettra des propositions de radiation à la commission de contrôle des listes électorales. Cette opération d'épuration des listes électorales interviendra en 2025, avant les élections municipales de 2026.

➤ **Poursuite des travaux de reprises de concessions et création d'un escalier dans le cimetière communal / Identification des concessions abandonnées**

Pour la cinquième année consécutive, la ville a engagé des travaux de reprises de 16 concessions pour un budget de 18 000 €. Un escalier a également été construit entre le carré C et le carré F pour un montant de 5 000 €. Ces travaux ont été réalisés au 1^{er} trimestre 2024.

Un travail de repérage des concessions abandonnées et échues s'est poursuivi cette année et permettra de lancer une nouvelle procédure administrative de reprises de concessions. Le service cimetière a recensé l'ensemble des concessions échues et a procédé à l'envoi de 31 courriers de demande de renouvellement aux titulaires et ayants-droits. Sur l'ensemble des courriers envoyés, 13 concessions ont pu être renouvelées.

➤ Révision du règlement général des salles et augmentation des tarifs

Le service a travaillé sur une nouvelle révision du règlement général des locations de salles et a proposé une augmentation des tarifs à hauteur de 50 € qui a été adoptée par délibération du Conseil Municipal le 17 décembre 2024. Cette augmentation est basée sur une étude des tarifs pratiqués par l'ensemble des communes de l'ACSO et des communes de même strate démographique.

Un guide pratique à l'attention des usagers et une nouvelle fiche d'état des lieux ont également été réalisés. Ils contribuent à l'amélioration de nos procédures.

Indicateurs quantitatifs

Indicateurs	2022	2023	2024
ACCUEIL GÉNÉRAL			
Nombre de visites à l'accueil	4 153	4 307	4 254
Nombre d'appels téléphoniques	5 842	5 143	4 490
Nombre de cartes Pass Agglo délivrées	27 + 32 renouvellements	45 + 37 renouvellements	36 + 50 renouvellements
Nombre de cartes Base de Loisirs délivrées	259 + 309 renouvellements	186 + 210 renouvellements	317 + 368 renouvellements
Recensement militaire	55	65	53
LOCATIONS DE SALLES			
Nombre de demandes des particuliers	144 <i>(dont 37 demandes via le site internet)</i> 55 demandes validées	142 <i>(dont 35 demandes via le site internet)</i> 57 demandes validées	157 <i>(dont 46 demandes via le site internet)</i> 58 demandes validées
ÉTAT CIVIL			
Mariages	23	26	30
PACS	9	15	19
Baptêmes	3	9	5
Reconnaisances anticipées	16	26	18
Naissances sur la commune	1	1	0
Avis de naissances hors commune	37	48	45
Transcriptions de décès	21	32	25
Décès sur la commune	13	9	10
Demandes d'actes d'Etat Civil	395	451	469
Demandes de livrets de famille	13	19	17
Demandes de changement de prénom	1	1	0
Demandes de changement de nom	2	2	1
CIMETIÈRE			
Vente de concessions funéraires	5	9	9
Vente de cases de columbarium	4	1	2
Ventes de cavurnes	3	3	4
Dispersion de cendres	1	4	2
ÉLECTIONS			
Inscriptions volontaires	181	32	140
SECRETARIAT GÉNÉRAL			
Courrier entrant enregistré	4 624	4 195	4 028
Courrier sortant (affranchissement)	3 562	2 145	2 193
Délibérations	83	71	83

Arrêtés municipaux	258	300	278
Décisions municipales	18	31	25

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

L'année 2024 a été marquée par une stabilité du nombre de visites à l'accueil de la mairie et une baisse des appels téléphoniques (- 12,7 %). Ces chiffres représentent une moyenne de 18 visites et 17 appels par jour. Nous constatons par ailleurs une hausse importante du nombre de créations de cartes de Base de Loisirs (+ 70,4 %), tandis que le nombre de cartes « Pass Agglo » subit une légère baisse.

En ce qui concerne les locations de salles, nous constatons une hausse des demandes (+10,5 %). Toutefois, le nombre de demandes reçues reste nettement supérieur à celui des demandes effectivement traitées, en raison des annulations ou de l'indisponibilité des salles. L'année 2025 permettra d'évaluer si cette tendance se poursuit suite à l'augmentation des tarifs.

Aussi, nous constatons que le nombre de demandes formulées via le site internet progresse (+ 31 %).

Concernant l'État civil, le nombre de demandes d'actes poursuit une légère hausse (+ 4 %). De même, le nombre de célébrations de mariages rencontre une hausse de 15 %, tout comme le nombre de PACS. Il est à noter que le nombre de cérémonies de mariages réalisées hors saison, entre octobre et décembre, a connu un élan important (10 mariages).

En raison des scrutins électoraux de 2024, le nombre d'inscriptions électorales a été multiplié par 3 par rapport à 2023 qui était une année sans scrutin.

Enfin, le nombre de courriers sortants se maintient par rapport à 2023. Il faudra néanmoins poursuivre l'objectif de réduction des coûts d'affranchissement.

Perspectives 2025

La mise en place des nouveaux horaires d'ouverture au public permettra au Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté d'améliorer le fonctionnement et la communication au sein de l'équipe grâce à l'organisation de réunions de service plus régulières et structurantes. L'objectif est de favoriser la cohésion d'équipe en mettant en place un travail collaboratif.

6 Le Pôle Sécurité

Présentation

Le Pôle Sécurité regroupe le service de Police Municipale, le Centre de Première Intervention (CPI), le Plan Communal de Sauvegarde avec la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Sa mission générique est de garantir à la population un sentiment de sécurité dans l'ensemble des espaces publics de la commune.

Les enjeux en 2024

Conjuguer proximité, disponibilité, réactivité, prévention et maintien du bon ordre public pour garantir aux lupoviciens un sentiment de sécurité dans leur commune.

Equipe

10 agents dont :

- **1** directeur de pôle
- **2** brigadiers-chefs principaux de police municipale
- **1** gardien-brigadier de police municipale
- **1** agent administratif
- **1** chef du Centre de Première Intervention (CPI)
- **4** sapeurs-pompiers

3 services :

- Police municipale
- Centre de Première Intervention
- Plan communal de sauvegarde

En 2024, l'activité des équipes s'est déclinée à travers les missions suivantes :

POLICE MUNICIPALE

➤ **Sécurité routière**

Augmentation de la fréquence de contrôle du flux des véhicules et plus spécifiquement à certains endroits stratégiques de la commune (pont, passage à niveau) : 80 contrôles effectués en 2024.

Augmentation des contrôles de vitesse : 22 contrôles effectués en 2024.

Mise en place de 3 boucles urbaines à sens unique sur les quartiers des Fleurs, quartier du Jeu d'Arc et rue du 8 mai 1945. Outre une volonté de fluidifier la circulation, les objectifs des boucles urbaines sont multiples : reconquête des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes, les personnes âgées et de création de places de stationnement officielles.

➤ **Gestion des cas particuliers**

Assurer une relation étroite avec le service solidarité pour la connaissance des cas difficiles sur la commune pouvant nécessiter une intervention d'urgence soutenue par la PM. Rencontres et échanges très réguliers avec le pôle solidarité.

Création du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles : le C.D.D.F. a pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale. Il crée un cadre de

dialogue chargé à la fois d'écouter et de proposer des mesures d'accompagnement aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Il est composé de l'ensemble des partenaires sociaux et éducatifs en plus des services concernés de la ville. La création de ce conseil a été adoptée par délibération du Conseil Municipal le 17 décembre 2024.

➤ **Police de l'urbanisme**

- Lutte contre les constructions ou travaux non autorisés.
- Assistance du service urbanisme lors des visites de conformité.

Indicateurs quantitatifs

	2022	2023	2024
Verbalisation de véhicules	192	143	157
Mises en fourrière véhicule gênant	1	5	9
Procédures de stationnement abusif + fourrière + destruction	2	1	4
Procédures de stationnement abusif	55	7	19
Police Route	59	78	80
Contrôle vitesse	0	19	22
Commissions municipales de sécurité	7	9	6
Surveillance particulière aux manifestations	12	13	13
Sécurisation des commémorations	7	7	7
Points-écoles (remplacement de l'agent missionné)	36	16	15
Surveillance aux abords des établissements scolaires	476	371	370
Procédure de rappel à l'ordre	0	6	1
Patrouille pédestre/VTT	-	36	43
Exercice incendie/PPMS	-	11	8
Permis de louer/Habitat indigne	-	9	19
Demande de travaux via E.Atal	-	49	44
Objets trouvés	18	13	6
Courriers d'enquêtes administratives (OPAC, CAF, URSSAF, Huissiers, TP, etc.)	13	17	18
Arrêtés temporaires de manifestations (commémorations, brocantes, courses cyclistes, etc.)	42	42	44
Arrêtés temporaires divers (déménagements, occupation du domaine public, etc.)	78	71	53
Arrêtés permanents	11	7	4
Attestation d'accueil	17	19	38
Opération Tranquillité Vacances (OTV)	45	47	40
Courriers divers (Préfecture, Parquet, administrés, courriers réponses, etc)	224	282	503
Rédaction de rapports / PV / CR	26	49	71

Visionnage / extraction de la vidéoprotection	98/39	123/56	99/76
Gestion des demandes d'autorisation de débits de boissons	15	15	16
Rédaction de main-courante	1380	1306	1406
Bulletin de service (réunions et tâches administratives)	393	376	143
Appels au poste	881	798	672
Visites au poste	290	299	348
Appels d'astreinte	245	198	144
Courriers reçus	310	307	221
TOTAL	4972	4805	4678

Analyse des services rendus avec l'année précédente

L'équipe de la Police Municipale bénéficie du soutien administratif d'un agent à temps partiel (50 %), lui permettant de se consacrer davantage aux missions de terrain.

Cette réorganisation a permis d'intensifier les patrouilles, notamment avec l'instauration d'une patrouille nocturne hebdomadaire, dont le jour varie chaque semaine.

Dans une démarche de protection et de dissuasion adaptée à leurs missions, les policiers municipaux ont été équipés en mai 2024 d'armes de catégorie B1. Cet équipement vient compléter les caméras « piétons » déjà en service.

Pour accompagner cette évolution, des travaux de mise en conformité ont été réalisés au sein du poste de la Police Municipale, garantissant un cadre adapté à ces nouveaux équipements.

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Dans notre démarche d'offrir une qualité de service aux lupoviciens, Saint-Leu d'Esserent bénéficie d'un Centre de Première Intervention (CPI).

En 2024, le CPI a effectué 18 interventions :

➤ **Le secours à personnes**

Activité majoritaire du CPI

➤ **La sécurisation de la voie publique**

Intervenir lors des chutes d'arbres, des accidents de la route, des feux, des fuites d'eau, inondation chez les particuliers, des nids de frelons...

➤ **La présence sur les manifestations**

Ils sont présents lors des Commissions Municipales de Sécurité des manifestations et aux commémorations. Ils assurent aussi une présence préventive lors des manifestations ou compétitions sportives.

Indicateurs quantitatifs

	SECOURS A PERSONNE	FEUX	FUITE DE GAZ	DIVERS	TOTAL
Janvier	8	0	0	0	8
Février	2	0	0	1	3
Mars	0	0	0	0	0
Avril	3	0	0	0	3
Mai	0	0	0	3	3
Juin	0	0	0	0	0
Juillet	1	0	0	0	1
Août	0	0	0	0	0
Septembre	0	0	0	0	0
Octobre	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0
				TOTAL 2024	18

Analyse des services rendus avec l'année précédente

La diminution des interventions assurées par le CPI (18 en 2024 contre 91 en 2023) est liée au manque d'effectif opérationnel (plus que 4 sapeurs-pompiers en 2024) et à la démission du chef de centre. Après plusieurs relances depuis 15 ans, et malgré l'engagement exceptionnel des derniers membres de notre CPI, il a donc fallu se résoudre à tourner la page de cette longue histoire. En décembre 2024, le conseil municipal a acté la dissolution du CPI. Un hommage a été rendu aux derniers volontaires lors des vœux du Maire.

LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

En cas de catastrophe survenant sur sa commune, le Maire et l'équipe municipale sont tenus d'assurer la sécurité des administrés. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sert à identifier les risques et à organiser les actions à mettre en place en cas de crise.

Dans ce cadre, Saint-Leu d'Esserent a créé une Réserve Communale de Sécurité Civile. Depuis juin 2023, elle est composée de bénévoles qui s'engagent sur la base du volontariat et sont formés pour pouvoir participer au soutien et à l'assistance de la population en cas d'événements majeurs. Il s'agit de leur confier des missions de sauvegarde telles que l'information préventive, la sécurisation d'un site, l'accueil de personnes sinistrées, l'appui logistique, etc.

Ce projet s'est inscrit dans une volonté de contenir au mieux les risques mais aussi de maintenir une solidarité et une entraide entre les habitants de la commune.

Depuis la mise en place de la réserve, les bénévoles ont participé à différents événements :

- Signature des engagements depuis le samedi 16 juin 2023 (18 réservistes à ce jour).
- Présence des réservistes lors de la commission de sécurité du 07 avril 2024 pour le vide-greniers.
- Recensement des sinistrés touchés par les coulées de boue du 1^{er} mai 2024.
- Réunion plénière le 03 octobre 2024
- Présence des réservistes lors de la commémoration du 11 novembre 2024.

Perspectives 2025

Voici les projets à venir :

- Recrutement et formation : Le recrutement et la formation des bénévoles sont essentiels pour maintenir l'efficacité de la réserve. Les réservistes suivent des formations, notamment au PSC1 (Prévention et Secours Civiques), et une formation complémentaire sur la gestion du stress. Des exercices de sécurité civile sont organisés, et des échanges d'expérience ont lieu avec d'autres réserves communales.
- Missions et engagements : Les réservistes participent activement aux plans de sécurité publique, tels que le plan Canicule et le plan Grand Froid, en collaborant avec le Pôle Solidarité pour recenser les personnes vulnérables. Ils assurent également des visites régulières des entreprises locales, ainsi que des échanges avec les services départementaux des pompiers (visite prévue du Centre de Traitement d'Appels du SDIS 60 (CTA)), et de la gendarmerie (déplacement programmé au Centre d'Opération et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG)).
- Exercices et préparation : Un exercice de sécurité civile est prévu pour 2025. Ces actions sont complémentaires aux engagements des réservistes en cas de crise, où ils interviennent comme relais pour les services municipaux et de secours.

7 Le Pôle Finances

Présentation

Le Pôle Finances fait partie des pôles ressources de la collectivité. Il occupe une position centrale en lien avec l'ensemble des services municipaux.

En 2021, une réorganisation a été menée avec l'intégration du pôle achats et l'attribution de nouvelles missions, telles que le contrôle financier, le suivi et la gestion des régies, ainsi que la recherche et l'optimisation des financements (subventions).

Les enjeux en 2024

Les priorités du pôle cette année sont :

- Renforcer le taux de subventionnement des projets municipaux ;
- Améliorer l'analyse et le suivi des indicateurs financiers pour une gestion optimisée ;
- Assurer le bon fonctionnement des régies et leur contrôle ;
- Mieux maîtriser les consommations énergétiques (électricité, gaz, eau) par bâtiment dans le cadre du plan de sobriété ;
- Dématérialiser les bons de commande pour plus d'efficacité administrative ;
- Optimiser la gestion de l'inventaire comptable ;
- Poursuivre le suivi et la réduction des impayés.

Equipe

3 agents dont :

- **1** directeur de pôle
- **1** agent gestionnaire comptable
- **1** agent gestionnaire marchés publics et achats

3 services :

- Comptabilité
- Achats
- Contrôle financier

En 2024, l'équipe du Pôle Finances s'est concentrée sur plusieurs missions essentielles :

➤ **La gestion comptable des 3 budgets de la ville**

Le service comptabilité assure la gestion de trois budgets distincts :

- Le budget principal de la commune, qui couvre les recettes et dépenses des principaux services municipaux (Services Techniques, Culture-Événementiel, Enfance-Jeunesse-Sport, Sécurité, Citoyenneté, Ressources Humaines, Informatique, Communication et Finances).
- Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dédié aux actions de solidarité et d'accompagnement social.
- Le budget de la Résidence Autonomie, qui finance l'accueil et le fonctionnement de la résidence pour personnes âgées.

Le service veille à la bonne exécution budgétaire et au traitement des écritures comptables pour ces trois budgets. En 2024, le volume des opérations (mandats et titres confondus) est resté stable par rapport à 2023.

Un des objectifs prioritaires du service est d'accélérer le traitement des paiements tout en respectant les délais réglementaires. En 2024, la commune a atteint un délai global de paiement (DGP) moyen de 16,53 jours, bien en deçà du seuil réglementaire de 20 jours (contre 16,64 jours en 2023). Quant au

trésorier, son délai de traitement s'est réduit à 2,74 jours (contre 6,12 jours en décembre 2023), pour une norme fixée à 10 jours.
 Cette réactivité bénéficie directement aux entreprises, partenaires et bénéficiaires de la commune.

Le nombre de bons de commande engagés sur 2024 est d'environ 1503 pour 1460 en 2023.

	Mandats (paiement aux fournisseurs et autres tiers)		Titres (encaissements de recettes)	
	2023	2024	2023	2024
Budget Commune	4769 (dont 1701 mandats et titres d'amortissements des biens)	4831 (dont 1808 mandats et titres d'amortissements des biens)	6306 (dont 4 216 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)	6355 (dont 4 167 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)
Budget CCAS	98	81	28	22
Budget Résidence Autonomie	140	119	518 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)	586 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)

➤ La dématérialisation de la gestion financière au service de tous

Un service direct pour les Lupoviciens

Grâce au portail famille, accessible depuis le site internet de la ville, les habitants peuvent consulter et régler leurs factures liées à la restauration scolaire, au centre de loisirs et au périscolaire. Ce service en ligne représente un gain de temps significatif pour les familles, qui retrouvent facilement leurs factures sur la plateforme de télépaiement de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

D'autres moyens de paiement restent accessibles :

- Par chèque, directement auprès du centre d'encaissement des Finances Publiques des Yvelines depuis le 1^{er} septembre 2023.
- En espèces (jusqu'à 300 €), chez des buralistes partenaires. À Saint-Leu-d'Esserent, il s'agit du Café de la Gare (17 rue Pasteur).

En 2024, 144 familles ont opté pour le prélèvement automatique, soit plus de 25 % des familles facturées.

Répartition des moyens de paiement en 2024 :

- Paiement en ligne : 1 675 transactions (contre 2 062 en 2023)
- Paiement par chèque : 82 transactions (contre 68 en 2023)
- Prélèvement automatique : 2 515 transactions (contre 1 220 en 2023)

Un outil performant pour les équipes municipales

Depuis 2021, chaque pôle dispose d'un logiciel de gestion financière, leur permettant de consulter et suivre leurs budgets en temps réel.

Un parapheur électronique facilite également la validation ou le rejet des factures transmises par le service comptabilité après contrôle des services faits.

Vers une dématérialisation complète en 2025

Fin 2024, une phase de test a été lancée avec le service informatique pour la dématérialisation des bons de commande. En 2025, ce dispositif sera généralisé à tous les agents concernés, supprimant ainsi l'usage du format papier.

Les bénéficiaires sont multiples : environnemental (réduction des impressions papier) et organisationnel (traitement plus rapide et meilleure traçabilité des bons de commande).

➤ Un soutien aux services pour une gestion budgétaire optimisée

Le Pôle Finances joue un rôle transversal en accompagnant les services municipaux dans plusieurs domaines :

- Marchés publics : En 2024, cinq marchés ont été signés, dont un concernant l'un des six grands chantiers du mandat municipal : la Maison Petite Enfance.
- Recherche de subventions : Un levier essentiel pour alléger les budgets communaux et concrétiser des projets à moindre coût.
- Formation à la gestion budgétaire : Sensibilisation des services à l'expression de leurs besoins financiers pour améliorer leur autonomie.
- Contrôle financier et suivi budgétaire : Des réunions régulières permettent d'analyser l'état d'avancement des budgets et de réduire le nombre d'engagements non soldés en fin d'année. Cette action continue contribue à une gestion plus rigoureuse et efficace.

Indicateurs quantitatifs / Marchés publics	2024
Marchés Attribués : <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un spectacle pyrotechnique musical pour la fête nationale • Travaux portant sur la réhabilitation de l'ancien office de tourisme en maison de la petite enfance comprenant 7 lots • Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) • Prestations d'entretien, travaux de réparations, modernisation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore, ainsi que la pose et la dépose des illuminations festives • Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville 	5

➤ Rationalisation continue des achats pour une meilleure gestion

Depuis fin 2021, le service Achats a été renforcé par le recrutement d'un agent dédié, dont la mission principale est d'optimiser la politique d'achat afin de réduire les coûts tout en garantissant la qualité des prestations et des fournitures.

Ses missions incluent :

- Le suivi administratif et juridique des achats, dans le respect des règles de la commande publique et de la politique d'achat de la collectivité.
- L'analyse du marché et la veille sur les offres disponibles.
- La collecte des besoins des services pour regrouper les commandes et rationaliser les dépenses.
- L'organisation des consultations, la recherche de fournisseurs et la sélection des meilleures offres.
- La négociation des tarifs et des conditions d'achat (délais et lieux de livraison, paiement...).
- Le suivi de l'inventaire pour une gestion rigoureuse des stocks et équipements.

Grâce à cette approche, la commune optimise ses dépenses tout en sécurisant ses approvisionnements.

➤ **Amélioration continue des recherches de subventions**

La recherche de subventions est un levier essentiel pour alléger les budgets municipaux et concrétiser les projets. Tous les pôles de la ville sont impliqués, en lien avec divers organismes et avec le soutien des élus, notamment du Maire.

En 2024, deux projets majeurs ont bénéficié d'un financement significatif :

- Maison Petite Enfance : Projet estimé à 1,13 M€ HT, financé à 80 % grâce aux aides de l'État (55% avec le fonds vert et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local), du Département (20%) et de la Caisse d'Allocations Familiales (25%). A titre indicatif, il est exceptionnel de voir un projet aidé dans de telles proportions.
- Jeux Olympiques de Paris 2024 : Un engagement communal de 14 k€ HT, avec une subvention de 7,5 k€ obtenue auprès de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, ainsi que du Département.

Ces résultats illustrent l'importance d'une recherche proactive de financements externes pour accompagner les ambitions de la ville.

➤ **Suivi rigoureux des paiements des familles**

Depuis 2022, un suivi renforcé des règlements des familles a été mis en place en collaboration avec les pôles Enfance, Jeunesse et Sports (EJS) et Culture. Ce dispositif permet de :

- Détecter rapidement les retards de paiement.
- Proposer des solutions adaptées en fonction des situations.
- Mobiliser le pôle Solidarité pour accompagner les familles en difficulté et les aider à régulariser leur situation.

Cette approche préventive garantit une gestion plus fluide des créances tout en assurant un accompagnement bienveillant des familles concernées.

8 Le Pôle Ressources Humaines

Présentation

La gestion des ressources humaines est une fonction stratégique. Elle regroupe les missions suivantes : la gestion administrative du personnel, le développement des ressources humaines, l'organisation du travail et la qualité de vie au travail.

Les enjeux en 2024

La gestion des ressources humaines a pour objectif de permettre aux pôles de la Collectivité de fonctionner avec des équipes dimensionnées et compétentes afin d'offrir un service public de qualité aux habitants de la Commune, tout en maîtrisant la masse salariale.

Le pôle RH a également pour but de garantir une qualité de vie au travail pour les agents en veillant à leur bien-être et à leur sécurité.

Equipe

3 agents (2.70 ETP) dont :

- **1** directrice des ressources humaines (1 ETP)
- **1** adjoint ressources humaines (1 ETP)
- **1** agent polyvalent mis à disposition des services (sécurisation d'un point école, navette courrier, états des lieux des salles, courses diverses ...) (0.70 ETP)

En 2024, l'activité du pôle RH s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ **La gestion administrative du personnel**

La gestion administrative du personnel est le cœur de métier de la fonction RH dans le secteur public. Cette mission recouvre l'ensemble des tâches réglementaires et de suivi de la carrière des agents (nomination, titularisation, évaluation professionnelle, mobilité, avancement, positions administrative, absence, retraite...).

Les agents en charge de cette mission doivent maîtriser le cadre réglementaire qui la compose (Code général de la fonction publique, statuts particuliers des cadres d'emplois, législations en matière de recrutement, temps de travail, droits à maladie, droit à la formation, prévention et sécurité au travail).

A la mairie de Saint Leu d'Esserent, le pôle RH intervient globalement pour toute demande et particulièrement auprès des administrés pour le suivi des demandes d'emploi, le recrutement des saisonniers et l'accueil de stagiaires au sein des services.

Toutes les demandes d'emploi spontanées reçoivent une réponse écrite (par courrier ou par mail) et sont archivées dans la CVthèque dans le cas où les besoins de la collectivité évolueraient.

L'accueil de stagiaire se fait en partenariat avec les services qui, selon leurs disponibilités, accueillent volontiers des étudiants ou des personnes en reconversion professionnelle pour découvrir les métiers de la commune.

Chaque été et durant les vacances scolaires, des jeunes du territoire sont recrutés sur des emplois saisonniers au centre de loisirs ou au pôle technique. Ces embauches constituent pour ces jeunes une première expérience professionnelle.

Le pôle RH développe en permanence des outils pour moderniser ses procédures internes (recrutement, accueil de stagiaires, organisation des services...). Il veille aux mises à jour réglementaires des documents administratifs (contrat, arrêté, délibération) et établit des tableaux de bord d'analyse statistique (présentiel, emploi, stage, formation, maladie...).

➤ Le développement des ressources humaines

Cette adaptation se fait par le développement des compétences des agents par le biais de la formation et par la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (anticipation des départs et des remplacements, projet d'évolution professionnelle des agents) ainsi que par le pilotage de la masse salariale.

La formation

Le développement des RH par la formation se fait notamment par un partenariat avec l'intercommunalité.

Ces dernières années, le pôle RH a participé à plusieurs chantiers de mutualisation dans le domaine des ressources humaines, dont le développement d'un plan de formation intercommunal (PFI).

Les villes et les services de l'ACSO regroupent leurs besoins en formation en un PFI annuel qui est transmis aux différents organismes de formation.

Ce groupe RH propose des actions de formation aux agents du territoire de l'ACSO en montant des cahiers des charges qui sont ensuite transmis au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour mise en place du stage.

Ce partenariat avec les services RH des communes membres de l'ACSO a permis de développer d'autres groupes de travail sur les thématiques RH comme la prévention, le bien-être au travail, les échanges de pratiques...

L'évolution professionnelle

Dès le recrutement, l'agent bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement individuel tout au long de sa première année, et par la suite dans les étapes importantes de l'évolution de sa carrière (nomination stagiaire, titularisation, changement de grade ou de catégorie). Ce suivi se traduit par des entretiens réguliers avec la hiérarchie et la direction des ressources humaines.

Le pôle RH a développé ces dernières années sa procédure de recrutement en développant notamment la pratique de mises en situation et de phase de test en amont du recrutement afin de garantir l'embauche de candidats de qualité.

L'évolution professionnelle des agents est un facteur essentiel du développement des RH. La collectivité a à cœur de faire évoluer ses agents. Tous les recrutements sont d'ailleurs ouverts en interne. Les envies ou les possibilités d'évolution sont le plus souvent décelées au moment de l'évaluation professionnelle annuelle.

A compter de 2024, l'entretien professionnel permet de valoriser financièrement l'engagement et la manière de servir des agents. Cette reconnaissance se traduit par le versement d'une prime d'engagement particulier au travail appelée, Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Ce nouveau dispositif vient compléter les éléments de valorisation déjà existants :

- L'inscription au tableau annuel d'avancement de grade,
- La constitution d'un dossier au titre de la promotion interne,
- L'accès à la préparation aux concours et examens (nomination en cas de réussite sauf en cas d'incompatibilité avec les fonctions)
- La mobilité interne des agents dans le cadre des recrutements et pour la nomination sur des fonctions à responsabilités.

Enfin, la collectivité soutient l'insertion professionnelle, en maintenant les agents en situation de handicap en fonction et en leur mettant à disposition du matériel adapté.

Elle favorise également la réinsertion professionnelle par le biais d'un partenariat avec l'association Un Château pour l'emploi. Un chantier d'insertion est rattaché au pôle technique de la commune. Ces agents interviennent en partenariat avec les équipes techniques de la ville et lorsqu'il y a des opportunités, les agents sont intégrés aux effectifs de la Commune.

Le pilotage de la masse salariale

La commune a à cœur d'offrir des services de qualité et répondant aux besoins des administrés. Cependant, le développement de certains services a un coût qu'il est nécessaire de maîtriser pour ne pas faire évoluer le budget à la hausse.

Le pôle RH a développé un suivi précis de l'évolution de la masse salariale et réalise une ventilation analytique des dépenses de personnel afin d'avoir un suivi par service.

Les évolutions salariales réglementaires de ces dernières années (reclassements indiciaires, hausse de la valeur du point...) ont un impact direct sur la masse salariale de la collectivité.

Afin de maîtriser ces coûts supplémentaires, il est nécessaire d'actionner des leviers tels que des études sur les capacités d'accueil de nos services à l'enfance pour limiter les coûts liés au personnel d'encadrement. La collectivité a également plus souvent recours à des heures complémentaires pour son personnel à temps non complet pour des renforts ponctuels plutôt que de créer de nouvelles embauches qui augmentent les charges de la commune.

Des actions ont déjà été réalisées dans ce sens comme la hausse de la tarification des services à la population ou l'investissement dans des logiciels informatiques permettant au personnel de gagner du temps dans la réalisation de certaines missions et de se concentrer ainsi sur d'autres tâches.

➤ L'organisation du travail et la qualité de vie au travail

L'organisation du travail

Le pôle RH joue un rôle de conseil en organisation auprès des services pour les accompagner dans leur projet d'organisation interne.

En cas de mouvement dans le personnel ou pour améliorer la qualité d'un service, son organisation peut être remise à plat.

Un travail d'état des lieux est d'abord réalisé puis plusieurs options sont envisagées et chiffrées pour présentation aux élus avant validation.

Le travail d'état des lieux et de réflexion sur les options proposées est réalisé en partenariat avec les directions de pôle. Les agents sont consultés et informés tout au long de la procédure.

Lorsque la nouvelle organisation est validée, l'information est transmise aux agents du pôle par le biais de réunion de service ou par des entretiens individuels selon l'impact du changement.

Une communication peut également être adressée aux administrés dans le cas de changement en lien avec la relation au public.

La qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail se traduit en premier lieu par la garantie de la santé et de la sécurité au travail. Pour se faire, la commune agit au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail des agents notamment en acquérant du matériel ergonomique, sécuritaire et adapté aux missions des agents (équipements de protection individuelle, fauteuils ergonomiques, doubles écrans, chariots d'entretien...). Le pôle RH travaille actuellement à la mise à jour du document d'évaluation des risques professionnels pour le simplifier et le rendre plus accessible à tous.

La collectivité veille au bien être psychosocial de ses agents en étant particulièrement attentive aux situations sensibles dans le personnel. Des dispositifs de soutien psychologique existent au sein de la collectivité et un outil de signalement des actes de violence et de discrimination vis-à-vis du personnel vient d'être mis en place à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour faire suite à la période de crise sanitaire, il a fallu recréer du lien entre les agents. Celle-ci a entraîné des conséquences dramatiques sur les relations entre agents (développement du télétravail, confinement, interdiction de réunion et de temps conviviaux...).

En 2023, la collectivité a décidé d'innover sur l'organisation des temps entre les agents, en conservant une réunion du personnel « traditionnelle » une fois par an, pour la remise des médailles et les remerciements aux agents, et en organisant également une version « décalée ».

En octobre 2023, la première réunion avec un intervenant extérieur s'est déroulée sur la thématique du bien-être et des bons gestes et postures au travail.

En juin 2024, le pôle RH a organisé une journée de la qualité de vie et des conditions de travail pour les agents. Cette journée a été réalisée avec le soutien de la chargée de mutualisation de l'ACSO qui travaille déjà avec le pôle RH sur les thématiques communes aux services RH des villes de l'ACSO.

Lors de cet évènement, ouvert à tout le personnel du territoire de l'ACSO, les agents ont pu se rendre sur des stands couvrant diverses thématiques de santé et de bien-être au travail : naturopathie, sophrologie, infirmière et psychologue du travail, sécurité routière, contrôles auditif et visuel, éducateurs sportifs, diététicienne...

La qualité de vie au travail se traduit également par la modernisation des moyens de communication interne.

Au 1^{er} janvier 2023, la collectivité a acquis un nouvel outil pour le pôle RH permettant un suivi dématérialisé de l'ensemble de la carrière des agents (paie, absences, formation...).

Cette mise en place s'est poursuivie en 2024 avec le développement d'un module de gestion des congés plus accessible pour les agents.

Les agents ont maintenant accès à une application leur permettant de déposer leurs demandes de congés et de suivre leur solde, tout cela de manière dématérialisée.

Des réflexions sont en cours pour le développement de cet outil à d'autres fins, par exemple, la transmission de justificatifs médicaux ou d'absence, pour la transmission de notes d'informations aux agents ou encore pour la dématérialisation de la transmission des bulletins de salaire.

Indicateurs quantitatifs 2024 et comparaisons avec 2022 et 2023 :

Gestion administrative RH	2022	2023	2024
Elaboration et suivi des contrats et arrêtés	600 dont 139 contrats et 461 arrêtés	430 dont 92 contrats et 338 arrêtés	485 dont 115 contrats et 370 arrêtés
Traitement des demandes de stage	172	105	90
Traitement des demandes d'emplois	550	474	415
Courriers divers	133	87	162
Bulletins de paie	1694	1646	1707
Gestion des fins de contrat (certificats de travail et attestation pôle emploi)	102	71	174
Préparation des dossiers retraites	4	5	2
Préparation et suivi des réunions des instances paritaires	3 CT 2 CHSCT	2 CST	3 CST
Nominations stagiaires avec calcul de reprise d'ancienneté	2	13	5
Titularisation	8	2	7
Procédure de recrutement	15	16	16

Gestion de l'accueil des stagiaires	19	36	33
Gestion de l'accueil des pass'permis / BAFA / Citoyen	5	4	5
Organisation et suivi des visites médicales	3 journées / 55 agents	3,5 journées / 42 agents	4,5 journées / 43 agents
Visites d'experts	13	9	5 (manque RDV Carrié non facturés)
Gestion dossiers Conseil Médical, recours maladie	7	6	7

Evolution des effectifs au 31/12 :

	ETP				Variations 2023/2024
	2021	2022	2023	2024	
DGS	1.00	1.00	1.00	1.00	
Citoyenneté	3.50	5.00	5.00	5.00	
Communication	1.80	2.60	2.60	2.60	
Finances	3.00	3.00	3.00	4.00	+ 1ETP Départ en retraite d'un agent au 01/01/25 – recrutement du remplaçant au 18/11/24
Sécurité	4.00	4.30	4.30	4.30	
RH	2.80	2.75	2.75	2.70	- 0.05 ETP Variation entraînée par la suppression de la pause méridienne et ajout de temps de ménage sur le poste d'agent polyvalent mis à la disposition des services
Achats	1.00	0.00	0.00	0.00	
RSI	1.00	1.00	0.00	1.00	+ 1 ETP Recrutement au 01/06/24
Culture	10.11	8.97	9.00	8.00	- 1 ETP Recrutement en cours du responsable évènementiel
EJS	25.59	26.99	29.10	29.02	- 0.08 ETP Légère variation des temps d'emploi des animateurs.
Solidarité	5.70	4.80	4.95	4.95	
Technique	30.75	31.05	30.65	35.22	+ 4.57 ETP +2.57 ETP CDD remplaçants (1.57 ETP entretien des locaux + 1 ETP Secrétariat ST/urbanisme) +1 ETP remplacement d'un agent bâtiment sorti de l'effectif au 30/11/23 +1 ETP remplacement d'un agent propreté/environnement sorti de l'effectif au 30/11/23
Total	90.25	91.46	92.35	97.79	+ 5.44 ETP

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

La collectivité a à cœur d'offrir des services de qualité à ses administrés. Le Pôle Ressources Humaines, en tant que service support, travaille au développement des compétences, au bien-être et à la qualité de vie au travail des agents des différents pôles.

Le Pôle RH joue un rôle essentiel dans l'évolution professionnelle et le développement des compétences des agents. Cela passe notamment par l'accompagnement des projets de réorganisation de service, par le montage d'un plan de formation annuel et par le suivi individualisé du personnel (à la prise de fonction et tout au long de la carrière).

En 2024, la collectivité a renforcé la valorisation du travail des agents en mettant en place le versement d'une prime d'engagement particulier au travail. Celle-ci venant s'ajouter aux autres dispositifs déjà en place.

Depuis 2 ans, la qualité de vie au travail est un sujet RH central pour la collectivité. Les temps de réunion de tout le personnel évoluent. Des journées thématiques de cohésion sont organisées une fois par an. La collectivité agit également au quotidien sur la prévention des risques professionnels et les conditions de travail de ses agents.

Le développement des outils RH continue en 2024. Le service est toujours en constante recherche d'amélioration dans ses procédures, afin d'optimiser le temps de travail des agents du pôle pour mieux répondre aux besoins des services.

La dématérialisation est l'une des réponses du pôle RH à l'objectif collectif de développement durable. Celle-ci se poursuit avec la mise en place de l'outil de gestion décentralisé des absences mis en place en janvier 2024.

Le Pôle Ressources Humaines continue de maintenir la qualité de service rendu aux habitants de Saint-Leu d'Esserent, en adaptant ses procédures et la réactivité dans ses réponses (demandes d'emploi, de stage et de pass permis) et en garantissant un accueil de qualité pour les jeunes du territoire qui découvrent le monde professionnel.

9 Le Pôle Communication

Présentation du pôle

Le Pôle Communication de Saint-Leu-d'Esserent joue un rôle central dans la transmission des informations aux administrés, la valorisation des initiatives locales et l'accompagnement des services municipaux. En s'appuyant sur une stratégie multicanale et des outils adaptés, il contribue à renforcer le lien entre la municipalité et les Lupoviens, tout en faisant rayonner le territoire au-delà de ses frontières.

Les enjeux en 2024

Dans une dynamique de continuité et d'amélioration, les priorités du Pôle Communication pour 2024 s'articulent autour de trois grands principes : proximité, transparence et participation citoyenne.

- Proximité : Maintenir une communication accessible, inclusive et en phase avec les attentes des Lupoviens, grâce à des contenus adaptés et multiformats.
- Transparence : Renforcer la diffusion d'informations claires sur les projets municipaux, les réalisations et les décisions, tout en mettant en lumière l'action publique.
- Participation : Encourager l'implication des habitants dans la vie locale en multipliant les initiatives interactives et les partenariats avec le tissu associatif.

En 2024, le Pôle Communication a poursuivi son engagement pour :

- Promouvoir la vie locale : Continuer la communication multicanale autour des manifestations et événements, avec une attention particulière portée aux supports numériques et papier.
- Accompagner les projets municipaux : Collaborer étroitement avec les autres services pour valoriser des projets structurants (ex : Fête de la Rivière, actions du CCAS, Conseil Municipal des Jeunes, la modification du Plan Local d'Urbanisme).
- Diversifier les formats d'information : Exploiter les outils visuels comme la vidéo pour informer autrement et engager davantage (présentation d'initiatives locales, témoignages d'acteurs municipaux).
- Suivre et communiquer sur les grands projets : Mettre en avant les avancées des projets structurants pour 2024 (requalification de la rue d'Hardillière, réhabilitation de la Maison de la Petite Enfance).
- Renforcer la communication digitale : Développer notre présence sur les réseaux sociaux avec des contenus variés, interactifs et engageants pour mieux connecter avec toutes les générations.

Equipe

3 agents dont :

- **1** directrice de communication
- **1** chargée de communication à 80%
- **1** graphiste à 80%

En 2024, l'activité du Pôle Communication s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ Informer sur l'actualité de la ville et ses projets

Le Pôle a joué un rôle essentiel dans la diffusion d'informations locales :

- Création et production de supports variés, tels que communiqués, dossiers de presse, affiches, bulletins municipaux et vidéos institutionnelles.

- Diffusion de l'information du service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale).
- Multiplication des canaux de communication pour garantir l'accessibilité à tous : supports papier (InfoMairie, Zoom), affichages urbains (panneaux lumineux, panneaux en ville) et plateformes numériques (Facebook, Instagram, YouTube).

➤ **Valoriser les manifestations et événements**

En 2024, plus de 110 manifestations ont bénéficié d'une promotion adaptée, et plus d'une dizaine d'événements associatifs ont été relayés.

Chaque événement a fait l'objet d'un plan de communication personnalisé, intégrant :

- Une déclinaison visuelle cohérente et percutante.
- Une stratégie numérique ciblée, avec une montée en puissance des Stories sur Instagram et Facebook, formats particulièrement appréciés par les habitants.

La collaboration étroite avec les pôles organisateurs a permis d'assurer une belle affluence à chaque événement.

➤ **Informier sur les services municipaux à disposition des habitants**

Le Pôle Communication a renforcé la visibilité des services municipaux grâce à :

- Un site internet complet et ergonomique centralisant toutes les informations pratiques : éducation, solidarité, culture, sport, etc.
- Des plaquettes spécifiques mettant en avant des services essentiels comme la petite enfance, le Pôle Solidarité ou encore la Résidence du Parc.
- L'organisation d'événements incontournables : vœux du Maire, cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, et remise de documents utiles (Guide Bien-Vivre à Saint-Leu, plan de la ville, etc.).

(Documentations disponibles en mairie et sur le site internet)

➤ **Créer un dialogue direct et transparent avec les citoyens**

En 2024, le Pôle a consolidé son rôle de médiateur entre la municipalité et les habitants :

- Mise en place de Facebook Live pour des échanges interactifs (retransmissions des conseils municipaux).
- Gestion des retours et questions via les plateformes numériques (site internet, réseaux sociaux).
- Développement d'outils d'écoute citoyenne comme les questionnaires de satisfaction pour orienter les projets.

➤ **Fédérer les habitants et renforcer le sentiment d'appartenance**

Le Pôle Communication a renforcé le sentiment d'appartenance des Lupoviens en valorisant le patrimoine et le cadre de vie. Le concours photo/vidéo "Ma plus belle illustration de l'Abbatiale" a mobilisé les habitants et mis en lumière leurs talents.

Les publications régulières de paysages et de scènes du quotidien sur les réseaux sociaux ont également suscité des réactions enthousiastes, renforçant l'image d'une ville "où il fait bon vivre" et dynamisant les échanges avec les habitants.

➤ **Soutenir l'économie locale et valoriser les acteurs du territoire**

Le dynamisme économique de Saint-Leu a été mis en avant à travers :

- Des portraits d'acteurs locaux ("Ils font Saint-Leu") relayés sur les réseaux sociaux.
- La promotion des associations et commerçants via des publications dédiées sur les supports numériques et urbains.
- L'accompagnement d'initiatives innovantes, comme l'implantation d'un maraîcher sur la commune.

➤ **Mettre en lumière les équipes et les métiers municipaux**

Le Pôle a œuvré pour valoriser les agents municipaux et leurs missions :

- Réalisation de portraits dans le magazine municipal pour mettre en avant les femmes et les hommes qui contribuent au quotidien de la ville.
- Accompagnement des services dans le choix et l'utilisation des outils de communication.
- Partage des réalisations municipales via des retours en images diffusés sur les réseaux sociaux.

Indicateurs quantitatifs

	2022	2023	2024
Publications			
Magazine Municipal - InfoMairie (tirage 2200 à 2300 ex)	4	5	5
Zoom (tirage 2200 à 2300 ex)	1 Vœux	1 Rue d'Hardillière	-
Plaquettes - 4 pages	4 Programme estival Fête de la rivière Féerie de Noël Résidence du Parc	3 Agenda des beaux jours Journées Européennes du Patrimoine Magie de Noël	3 Agenda des beaux jours Fête de la rivière Magie de Noël
Flyers	17 Services : halte-jeux, Résidence du Parc Vie communale : CMJ, quartiers Manifestations : 7 événements	2 Inauguration de la piste d'athlétisme Quinzaine de la musique	5 Salon des Jeux CMJ Inscriptions scolaires Réunions de quartier Fête des bébés
Affiches « entrée de ville »	8	10	10
Communiqués à la population	1 Exercice de sécurité	-	-
Création graphique et vidéo			

Visuels réalisés pour les manifestations et évènements	71	98	88
Vidéo	4 Vidéo institutionnelle Vœux Ukraine CMJ	7 Vœux du Maire Artistes en liberté Inauguration de la piste Ecole des Arts	18 4 Dans les rues de St-Leu 4 Capsules Patrimoine 1 Vues du Ciel – MAJ 1 Vidéo institutionnelle – MAJ 4 CMJ 1 Salon des Jeux 1 Show Laser 1 Concours photo 1 Spectacle de Noël de l'EDA
Digital			
Abonnés à la page Facebook Ville de Saint-Leu	2996	3896	4297
Publications Facebook	300	442	454
Stories		373	752
Abonnés au compte Instagram Ville de Saint-Leu	795	984	1117
Publications Instagram	78	210	253
Stories	-	522	773
Réels	-	12	17
Visites uniques sur le site Internet	88 096	109 217	119 686
Publications sur panneaux lumineux	160	152	192
Direct sur Facebook (questions-réponses)	1	-	-
Direct sur Facebook (conseils municipaux)	5	5	5

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

En 2024, le Pôle Communication a confirmé son rôle central dans la mise en valeur des projets, des événements et des initiatives de la commune, en proposant notamment plus de format « vidéo » répondant aux nouvelles attentes de communication, vers des formats plus dynamiques.

Les projets tels que la 2^{ème} phase des travaux de la rue d'Hardillière, la nouvelle élection du Conseil Municipal des Jeunes, les réunions publiques et le projet du « musée hors-les-murs » ont mobilisé des efforts significatifs pour garantir une information claire et accessible.

Les grands rendez-vous traditionnels comme la Fête de la Rivière, les Olympiades Culturelles et la Magie de Noël ont bénéficié d'une communication renforcée, tandis que de nouvelles manifestations, comme le Salon des Jeux ou la Fête des Bébé, ont enrichi le calendrier, attirant un public varié et contribuant à dynamiser la vie locale.

Avec une progression continue sur les réseaux sociaux (+10% d'abonnés sur Facebook et +14% sur Instagram) et des chiffres en hausse pour les visites sur le site internet (+10%), le Pôle Communication poursuit le développement de sa stratégie digitale. Ce dynamisme s'accompagne d'un maintien des supports « papier », toujours plébiscités par les habitants, pour une communication accessible à tous.

En 2024, plus que jamais, le Pôle Communication s'affirme comme un acteur clé pour informer, fédérer et valoriser Saint-Leu d'Esserent, en renforçant le lien entre la municipalité, ses habitants et ses partenaires.

10 Le service des Systèmes d'Information (SI)

Présentation

Le service coordonne l'ensemble des projets informatiques de la collectivité à travers les systèmes d'information, l'architecture applicative, la sécurité informatique.

Il est le point de convergence de toutes les doléances informatiques et le lien avec les partenaires que sont principalement les différents prestataires de fourniture de service (ISICOM, SFR, ORANGE, ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités), etc...).

Le service a été remis en place en juin. Pendant l'année 2023, les sujets informatiques étaient entièrement externalisés.

Les enjeux en 2024

En 2024, le service informatique se fixe plusieurs objectifs stratégiques :

- Optimiser l'utilisation des logiciels métiers afin de maximiser leur efficacité et leur adéquation aux besoins des services.
- Piloter les ressources informatiques de la collectivité pour améliorer leur efficacité et garantir une gestion optimale des équipements et infrastructures.
- Réduire les coûts de fonctionnement tout en maintenant un haut niveau de service.
- Renforcer la gestion opérationnelle des systèmes d'information, en veillant à leur sécurité, leur maintenance et leur évolution.
- Redonner au service informatique une place centrale au sein des équipes municipales, en fournissant aux agents tous les outils nécessaires, aussi bien en présentiel qu'à distance.

L'objectif principal reste de garantir la continuité et la qualité du service public au bénéfice des Lupoviciens.

Equipe

- 1 responsable des systèmes d'information à 100%

Sur l'année 2024, l'activité du service informatique s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ **Les systèmes d'information**

Les systèmes d'information s'appuient sur la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion des données, constituant ainsi un pilier essentiel de la stratégie informatique de toute organisation.

Le pilotage des systèmes d'information couvre plusieurs domaines clés : les systèmes, les applications, les réseaux, la téléphonie et les infrastructures.

Le Responsable des Systèmes d'Information (RSI) est aussi le référent interne pour la mise en place et le suivi du Règlement Général pour la Protection des Données appliqué à la collectivité en lien avec le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ADICO.

➤ **Le conseil et la prise en mains des logiciels métiers**

Le RSI intervient comme référent métier pour accompagner les équipes dans une démarche de dématérialisation des documents et processus opérationnels et organisationnels.

En 2023, un logiciel métier a été déployé pour les besoins des ressources humaines. Des licences supplémentaires pour d'autres logiciels métiers déjà existants ont été achetées afin d'assurer le bon fonctionnement des services (Autocad, logiciel urbanisme).

Au total, la collectivité dispose d'une vingtaine de logiciels métiers.

Le RSI participe à la définition de l'architecture applicative à partir d'un diagnostic des besoins métier des services et s'assure de la bonne mise en place des applications métiers sur les postes.

➤ L'assistance et la gestion informatique

Le RSI s'assure de la sécurité informatique et du délai minimal de remise en route en cas de panne. Le service a amplifié la stratégie sécuritaire de la collectivité. (Révision des accès du personnel aux répertoires informatiques, Procédure d'accès par les fournisseurs, etc...).

Le RSI a aussi en charge de gérer le parc informatique : assurer le suivi de l'installation des matériels (ordinateurs, copieurs), de l'inventaire et du stock (commandes pour renouvellement)

En 2024, 10 ordinateurs ont été achetés reconditionnés pour permettre le développement d'une pratique de développement durable et financièrement intéressante.

Le RSI a également la responsabilité de sélectionner des fournisseurs, négocier les conditions de contrat et contrôler la réalisation des prestations.

Il assure une veille technologique.

Il oriente les demandes d'interventions techniques vers nos partenaires.

Nombre d'interventions de maintenance en 2023 et 2024

Il s'agit de toutes les demandes faites en interne sur : ticket-informatique@saintleudesserent.fr.

	2023	2024
Janvier	26	13
Février	16	14
Mars	22	20
Avril	19	10
Mai	20	8
Juin	28	34
Juillet	13	10
Août	24	19
Septembre	26	29
Octobre	25	26
Novembre	26	25
Décembre	12	21
Total	257	229

NB : Les chiffres sont plus faibles avant le mois de Juin 2024 avant le recrutement du RSI actuel.

➤ Les grands projets :

Logiciel Métiers

Des problèmes d'optimisation de certains logiciels métiers empêchent l'utilisation optimale de ceux-ci.

Des audits sont menés pour déterminer l'origine et d'essayer de trouver des solutions pérennes pour les utilisateurs finaux. Un premier audit est en cours sur le logiciel BL ATAL afin de continuer à optimiser le traitement, le suivi des demandes techniques et ainsi de mieux rendre compte à la population du service rendu.

D'autres audits et/ou acquisition de logiciels seront à prévoir lors de l'année 2025.

Sécurité informatique

La collectivité a choisi de renforcer la sécurité informatique de ses installations par l'achat de matériel comme un nouveau serveur, une politique de sauvegarde plus simple et traçable et commencer à poser les jalons d'une culture territoriale du risque informatique.

La prochaine étape, en 2025, sera de faire intervenir une entreprise pour tester notre niveau de sécurité.

Dématérialisation des actes financiers et administratifs

La dématérialisation des actes financiers et administratifs consiste à transformer les processus traditionnels reposant sur des documents papier en flux numériques. Cette démarche vise à simplifier, sécuriser et accélérer le traitement des données, tout en réduisant les coûts liés à l'impression, au stockage et à l'archivage physique.

Elle couvre divers domaines, tels que la gestion des budgets, les marchés publics, les factures électroniques ou encore les actes administratifs officiels. Ce processus favorise également la traçabilité, la transparence et l'accès à l'information en temps réel, tant pour les agents que pour les partenaires externes.

En adoptant cette approche, les organisations modernisent leurs pratiques et s'inscrivent dans une dynamique d'innovation, tout en répondant aux exigences légales et aux attentes croissantes en matière de transition numérique.

Intégration du budget vert

Le concept de **budget vert** appliqué au service informatique d'une collectivité consiste à intégrer des objectifs de développement durable dans la gestion et les investissements liés aux technologies de l'information. Cette démarche vise à réduire l'empreinte écologique tout en répondant aux besoins numériques des services municipaux et des citoyens.

Concrètement, cela peut inclure :

1. L'acquisition de matériel écoresponsable : privilégier les équipements informatiques labellisés « basse consommation » ou fabriqués à partir de matériaux recyclés.
2. La gestion durable du cycle de vie des équipements : mettre en place des pratiques de réemploi, de recyclage, et de reconditionnement des matériels en fin de vie. Par exemple, les PC obsolètes sont envoyés à la recyclerie après destruction des informations du disque dur.



Adopter un budget vert au sein du service informatique permet à la collectivité de répondre à plusieurs enjeux : réduire son impact environnemental, et contribuer activement à la transition écologique. Cette démarche reflète l'engagement de la collectivité envers des pratiques responsables et innovantes au service du développement durable.